



Tél. (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
tél. (027) 3 71 11
Le numéro 50 ct.

NF-FLASH

- 2, 27 : Nouvelles suisses
- 9 : Finances
- 11, 12, 13 : Sports
- 14, 15 : Elections
- 17, 19, 21, 23, 24 : Le Valais sous la loupe
- 25 : Avis mortuaires
- 26 : Valais dernières
- 28 : Dernières dépêches

Ski

Championnat suisse junior déplacé

VOIR PAGE 11

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

CHRONIQUE INTERNATIONALE

par Charles Exbrayat

Un journaliste de gauche écrivait, il y a quelques jours, que De Gaulle n'en avait jamais autant imposé à l'Europe que le jour où il « décolonisa » l'Afrique noire française. C'est là le modèle type de ces phrases dont les gens de gauche se gargarisent depuis toujours et qui ne veulent strictement rien dire car elles affirment ce qui n'est que supposition incontrôlable et incontrôlée. Tout ce que le citoyen français pouvait dire à l'époque, c'est qu'on ne lui avait pas demandé son avis pour détruire d'un mot cet empire colonial qui avait coûté à la France tant d'efforts, tant de dévouements, tant de souffrances et tant de sang.

Je préfère le mot « décolonisation » à « émancipation » car on n'émancipe, généralement, que les gens capables de se conduire seuls, c'est-à-dire en personnes raisonnables. Le moins qu'on dira est que ce ne fut pas le cas pour une bonne partie de l'Afrique noire où le départ des Européens permit aux haines tribales de se donner libre cours et au racisme le plus virulent, de se manifester. L'indépendance - dans une totale dépendance économique - n'était, sur le plan de l'esprit, qu'une figure de rhétorique, et sur le plan matériel, qu'une *combinazione* permettant aux plus écolués de traiter leurs frères de race comme jamais les colonisateurs ne les avaient traités. Tout ce qu'il y avait d'esprits de qualité, dans presque toute l'Afrique noire, au lieu de s'évertuer, par dévouement envers leur patrie, à apprendre et à enseigner les techniques agricoles et industrielles,

Quand règne l'illusion

ne songèrent qu'à faire de la politique, seul vrai moyen de s'enrichir sans trop se fatiguer. Il faut ajouter que le monde entier fut complice de cette pitoyable aventure qui ne pouvait mener nulle part sinon aux révoltes, complots, massacres dont nous avons eu d'étonnants et effrayants exemples depuis l'initiative du général De Gaulle.

Le plus dramatique était que les idées révolutionnaires et anarchistes trouvaient un terrain de choix parmi ces peuples encore infantiles à qui leurs dirigeants avaient tout promis et qui découvrirent, la rage au cœur, qu'il fallait travailler pour obtenir ce que les colonisateurs possédaient. Ahuris, abasourdis par les mensonges des propagandes chuchotées, les Noirs oublièrent que les Blancs avaient mis un siècle à faire échapper leur pays à la vie sauvage qu'ils avaient rencontrée en y abordant. On prit garde de mon-

trer aux autochtones les sommes de travaux qu'ils fallait consentir pour obtenir des revenus à peine décentes. En un mot, on laissa des hommes et des femmes qui n'avaient pas de cerveaux supérieurs, intellectuellement, à ceux d'enfants de 10 ans et qui, de plus, avaient perdu l'expérience de l'existence primitive, se charger de leur destin. C'était, à mon sens, tout à la fois, un crime et une imposture. Les nouveaux émancipés se tournèrent vers ceux qu'on avait portés au pouvoir, comme ils se tournaient jadis vers l'administration coloniale. Malheureusement, il n'y avait plus de répondant. Tous les Etats africains

n'eurent pas la chance d'avoir un Senghor ou un Houphouët à leur tête.

Que les postes politiques soient les plus rémunérateurs n'échappa pas longtemps aux populations africaines et chacun voulut sa part du gâteau, d'où ces assassinats, ces complots, ces massacres, voire ces génocides qui masquèrent l'impéritie des gens en place ou apaisèrent les ambitions de ceux qui n'y sont pas. Jamais la colonisation européenne n'a fait couler autant de sang que son émancipation et encore, la moins sanglante de ces émancipations fut-elle celle de

SUITE PAGE 7

Un problème urgent

Syndicalisme et démocratie politique

Un événement politique important marquera cette deuxième semaine de février : l'assemblée du conseil national de la démocratie chrétienne. Le conseil national est la réunion de quelque septante notables du parti : présidents, secrétaire et sous-secrétaires, anciens secrétaires et anciens chefs du gouvernement, représentants des groupes parlementaires et des organismes provinciaux. Bref, c'est une sorte de petit parlement du Parti démocrate chrétien.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Deux sujets occuperont le conseil national : la situation politique actuelle, le congrès national, fixé au mois de mai prochain.

Alors que la majorité des démocrates chrétiens appuie et veut continuer de défendre l'actuel cabinet de centre, présidé par M. Giulio Andreotti, une minorité, soit l'aile gauche de la démocratie chrétienne, réclame le remplacement de la coalition de centre par une coalition de centre-gauche.

C'est la thèse notamment de M. Aldo Moro, ancien président du conseil, et de M. Ciriaco de Mita, dirigeant, lui aussi, d'un des courants de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, dénommé la base. Au surplus M. de Mita est sous-secrétaire du Parti démocrate chrétien. Alors qu'une partie de ses amis le presse de donner sa démission de sous-secrétaire, pour manifester d'une façon spectaculaire son opposition à l'actuelle formule de gouvernement, M. de Mita préfère conserver sa charge : elle lui permet d'opérer plus efficacement pour le triomphe de ses vues, soit l'avènement d'un nouveau gouvernement de centre-gauche.

Quelle est la consistance de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, hostile à la politique de M. Andreotti ? L'été dernier, lors de la formation du gouvernement après les élections du 7 mai, l'aile gauche représentait le trente pour cent du parti. Or, ces derniers temps, une évolution s'est produite. Les congrès démocrates chrétiens provinciaux, chargés de la préparation du congrès national, ont vu fléchir la force numérique des amis de MM. Moro et de Mita, et vu croître d'autant la force des groupes supporters de M. Andreotti. Autrement dit, la position de M. Andreotti au sein de son parti va se consolidant. Le temps travaille pour lui.

Si les choses continuent à ce train, on peut conjecturer que le congrès national des démocrates chrétiens, dans la première quinzaine de mai, approuvera à une très forte majorité la continuation d'une politique de centre. Celle-ci s'est révélée efficace. Sans réaliser d'œuvres spectaculaires, elle a peu à peu amélioré la situation du pays, notamment en ce qui concerne l'ordre public et les conflits sociaux.

D'ailleurs ces derniers temps les discours des dirigeants socialistes, sans compter les options du récent congrès de Gènes, indiquent que les socialistes entendent plus que jamais resserrer les liens qui les unissent au Parti communiste. C'est dire que les raisons qui portent les dirigeants actuels de la démocratie chrétienne à refuser de reprendre la collaboration avec les socialistes se renforcent au lieu de s'affaiblir.

Relevons pour terminer une déclaration de M. Giovanni Malagodi, ancien secrétaire du Parti libéral, aujourd'hui ministre du Trésor. L'homme politique met en lumière un trait caractéristique de la situation actuelle de l'Italie : l'influence croissante des syndicats.

« Les syndicats constituent en Italie - et non seulement en Italie - le plus grand problème de la démocratie contemporaine. Les syndicats devraient se rendre compte

212 candidats brigueront le premier week-end de mars les 130 sièges du Grand Conseil

VOIR PAGES 14 ET 15

LE SKI, UN ENSEMBLE DE JOIES



Le ronronnement du télésiège, la promenade dans les airs, à la hauteur des... écureuils ; la forte odeur de résine, une petite brise avec deux doigts de soleil, sont déjà un cocktail de santé et de bonheur ! Et nous n'avons pas encore chaussé les skis !
Nous sommes ici dans le site mer-

veilleux des Collons - Thyon 2000. Les pistes sont ouvertes au défilé, à la griserie de la vitesse, à la douceur d'un moment que l'on passe - appuyé contre l'écorce rugueuse d'un sapin - à faire le plein de chaleur...
Dans la traîne poudreuse qui nous

suivait, se sont noyés nos soucis, tandis que légèrement nous volions dans la fraîcheur joyeuse que procure le ski. Le duvet s'épaissit depuis dimanche, et cette année encore, les champs de neige seront fertiles de joies.

PHOTO NF

Les cantons et le troisième pilier

Avant la votation du 3 décembre dernier, on a beaucoup parlé des premier et deuxième piliers de la prévoyance-vieillesse. Mais il a été relativement peu question du troisième pilier, celui de la prévoyance individuelle. Il est vrai qu'il est numériquement moins important que les autres. Il intéresse néanmoins bien des gens, principalement des personnes de condition indépendante.

Ce qu'on en a dit avant la votation, c'est surtout que la Confédération envisageait d'encourager le troisième pilier par diverses mesures, fiscales notamment. Mais on n'a guère parlé de ce qui se fait déjà en faveur de la prévoyance individuelle dans les domaines vieillesse, invalidité, accidents et maladie.

Voici bien des années déjà que la Confédération autorise les contribuables à déduire 500 francs de leur revenu imposable pour les assurances (dont l'assurance-vie). Il est évident qu'un montant aussi faible ne donne pas un encouragement bien substantiel au troisième pilier de la prévoyance-vieillesse.

Fort heureusement, tous les cantons ont fait mieux, ce qui est important si l'on tient compte de ce que l'impact de la fiscalité cantonale sur la bourse du contribuable est bien plus fort que celui de la fiscalité fédérale. Le canton le plus parcimonieux en la matière (mais il n'est pas bien riche !) est celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures, avec une déduction autorisée de 600 francs. Nous trouvons ensuite Bâle-Ville, Obwald et Uri avec 700 francs. Puis, avec 800 francs, viennent Bâle-Campagne, le Valais et Zoug, tandis que le canton de Vaud pousse l'effort jusqu'à 900 francs. Avec Neuchâtel et Nidwald, nous atteignons 1 000 francs. Puis, l'encouragement à la prévoyance individuelle s'accroît : 1 200 francs de déduction autorisée à Schwytz et en Thurgovie, 1 300 francs en Appenzell Rhodes-Extérieures et à Glaris, 1 400 à Lucerne et à Schaffhouse, 1 500 en Argovie, à Berne, à Saint-Gall, à Soleure et à Zurich, 1 960 aux Grisons. Fribourg nous fait atteindre le cap des 2 000 francs. L'on passe enfin à 2 200 francs au Tessin pour culminer à 3 000 francs à Genève. Ce sont là des montants maximum que des pères de famille peuvent déduire pour l'ensemble de leurs assurances. Mais il est clair que l'assurance sur la vie - donc le troisième pilier - représente généralement une part très importante du total des primes d'assurance annuelles.

Plus spécifiquement faites en faveur du troisième pilier sont les déductions autorisées dans un certain nombre de cantons sur la valeur de rachat des polices d'assurance sur la vie, valeur qui est imposable. A Genève, ces déductions peuvent, dans certaines conditions, aller jusqu'à 75 000 francs. De là, nous plongeons à 10 000 francs à Bâle-Campagne. A Zurich, la solution est plus nuancée : le contribuable marié peut déduire 10 000 francs de la valeur de rachat, mais le célibataire 5 000 francs seulement. Dans les cantons d'Argovie, Glaris, Tessin

Max d'Arcis

SUITE PAGE 27

Assurance-maladie L'habileté d'un socialiste moderne

VOIR PAGE 27

SUITE PAGE 7



● DECES DE L'ABBE DEANDREA
L'abbé Anselme Deandrea, ancien directeur du vicariat français de Berne, en d'autres termes curé des catholiques de langue française de la ville fédérale, s'est éteint après une longue maladie dans une clinique de Berne.

● LA ROUTE BRIENZ-INTERLAKEN COUPEE PAR UNE AVALANCHE
Dimanche soir, une avalanche a coupé la route Interlaken-Brienz, entre Oberried et Ebligen. Elle a emporté un pont. Deux voitures qui survenaient peu après sont tombées dans un ravin. On déplore deux blessés. La circulation a pu être rétablie en fin de soirée.

● LE GRAND PRIX OCTAVE PIRMEZ A UNE SUISSASSE

L'Association littéraire et artistique « Poésie vivante en Wallonie » a décerné le Grand prix de prose Octave Pirmez 1972 à la Suissesse Françoise-Charlotte Gehri, de Charnex-Montreux, pour sa nouvelle « Débutante acceptée » qui sera publiée ce printemps par les soins de l'Association.

● ZURICH : NOUVELLES COMPETENCES FINANCIERES ACCORDEES AU CONSEIL D'ETAT

Le Grand Conseil du canton de Zurich a augmenté lundi matin les compétences financières du Conseil d'Etat. Désormais, celui-ci pourra tirer 100 000 francs du fonds pour les tâches d'intérêt général sans en référer au Grand Conseil.

Le fonds pour les tâches d'intérêt général est alimenté par la part que touche le canton de la loterie inter-cantonale et de la loterie suisse à numéros. Depuis l'introduction de cette dernière, il atteint un montant de près de 5 millions de francs.

● APRES L'ACCIDENT DE INNER-ETITZ : WYNIGEN EN DEUIL

Le grave accident de car survenu samedi matin non loin de Steffisbourg (BE) et qui a fait deux morts et plusieurs blessés, a plongé le village de Wynigen et toute la région dans une profonde affliction.

Rappelons qu'un accident de car avait déjà endeuillé la région de Burgdorf en 1943. Six personnes avaient alors péri et plusieurs autres avaient été grièvement blessées.

● POUR LUTTER CONTRE L'ABUS DU TABAC

Une communauté suisse de travail pour la coordination de la lutte contre l'abus du tabac a été fondée à Berne. Son premier président a été désigné en la personne du professeur Th. Abelin de Berne ; elle aura à sa tête un comité directeur de 5 membres.

Coordination universitaire : La Suisse romande a pris l'initiative

LAUSANNE. - Après avoir résolu un certain nombre de questions relatives au libre passage des étudiants et au troisième cycle d'études, la Conférence universitaire romande devra se doter d'outils encore plus perfectionnés, dans l'intérêt des cantons coopérant : de plus en plus, il faudra « penser romand ».

M. Maurice Cosandey, président de l'EPFL, rappelle que le système universitaire suisse a fonctionné de manière satisfaisante jusque vers 1960. Mais dès cette date, les défauts ont pris une ampleur accrue en raison de l'augmentation du nombre des étudiants et des coûts.

Depuis 1912, cependant, une conférence des recteurs des hautes écoles suisses était au travail. Puis furent créées la Conférence des recteurs de la Suisse romande et la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique des cantons universitaires, qui se préoccupèrent des problèmes de coordination.

Le rassemblement appuie les paysans jurassiens

Le conflit survenu entre la Société d'agriculture d'Ajoie, les maîtres agriculteurs du Jura et les anciens élèves de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, d'une part, et le Département cantonal bernois de l'agriculture, d'autre part, appelle les remarques suivantes :

- 1° La nomination de M. Fritz Minder, P.A.B. et radical de Bure, comme membre de la commission de surveillance de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, ne fait qu'illustrer la méthode appliquée par le canton de Berne depuis plus d'un siècle : le favoritisme, le népotisme, le mépris dans lequel sont tenus les paysans jurassiens et leurs organisations, une pression économique et politique constante exercée par le pouvoir, ont favorisé la colonisation du Jura par des immigrants bernois et désavantagé systématiquement les autochtones.

Controverses au sujet de la pollution de l'eau potable et du dépôt des ordures tessinoises

LUGANO. - Les femmes d'Odogno (val Capriasca) se sont énergiquement opposées au dépôt d'ordures dans une sablière abandonnée se trouvant à proximité du village. Il y a déjà deux ans, les femmes d'Odogno s'étaient fait remarquer par une intervention dans le même sens.

De nombreuses protestations publiées dans la presse révèlent que le problème des déchets non dégradables et déplacés clandestinement d'un endroit à l'autre, n'est pas nouveau. L'action énergique des femmes d'Odogno contre le dépôt d'ordures ne fait que souligner la gravité de ce problème.

De son côté, la municipalité de Bellinzona a communiqué au Conseil d'Etat son désaccord avec la décision qui permet au canton des Grisons d'acheminer quelque 800 tonnes de cadavres animaux par an à la Centrale cantonale tessinoise d'incinération d'animaux.

En ce qui concerne la pollution de l'eau, la presse tessinoise a fait état d'un procès de l'ex-maire de Torricella Taverna condamné d'avoir toléré, cela en accord avec la municipalité, l'approvisionnement d'un

Enfin naquit, en 1968, la Conférence universitaire romande (CUR), qui réunit actuellement, sous la présidence de M. Max Aebischer, conseiller d'Etat fribourgeois, les chefs des Départements de l'instruction publique des quatre cantons universitaires francophones, les recteurs de leurs universités et le président de l'EPFL.

Cette Conférence universitaire romande, qui dispose d'une commission permanente de coordination et d'une commission financière, a mis sur pied en 1969 une convention sur l'immatriculation des étudiants, qui offre à ceux-ci la possibilité de suivre des cours dans une université autre que celle de leur immatriculation.

C'est par les enseignements du troisième cycle que la CUR a abordé le problème de la coordination. Une convention-cadre a permis la « romandisation » du troisième cycle en lettres, en mathématiques, en chimie et en théologie, après la physique. Une convention signée en 1972 a créé un tronc commun en psychologie.

D'autre part, un pool romand pour l'accès aux études de médecine a été constitué

pour les six cantons francophones. La CUR prévoit des étudiants prioritaires (candidats suisses de langue française, italienne ou romanche, candidats étrangers domiciliés en Suisse romande), auxquels est garantie la poursuite des études dans un délai normal, et des étudiants non prioritaires, qui ne pourront avoir accès au stade clinique que si des places sont disponibles.

Si chaque haute école doit disposer de tous les enseignements de base, une répartition entre les diverses universités des disciplines hautement spécialisées est nécessaire pour éviter la dispersion des efforts et l'accroissement disproportionné des charges financières.

Il est incontestable que le Romand est plus enclin à la coordination que l'Alémannique, remarque le conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret, président de la Conférence universitaire suisse. En matière de coordination scolaire, on voit une Suisse romande unie et avancée, une Suisse alémanique qui se cherche.

Helsinki : la Suisse s'est heurtée à l'URSS

BERNE. - M. Samuel Campiche, ambassadeur de Suisse en Finlande, a fait lundi à Berne, devant la presse, le point des consultations d'Helsinki.

La seconde phase a permis d'aller plus avant dans la préparation de l'ordre du jour de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont la date n'est pas fixée, mais qui est toujours envisagée pour le mois de juin.

jours très courtois, M. Campiche a souligné qu'il ne faut pas voir dans cet épisode l'indice d'une opposition systématique de la Suisse aux thèses des pays de l'Est.

Dans l'ensemble, M. Campiche s'est dit « favorablement impressionné » par le travail qui se fait à Dipoli.

Viande de porc et de veau : baisse de prix à la production

LAUSANNE. - Une baisse du prix de la viande de porc et de veau est intervenue, au niveau du producteur suisse, entre la fin de l'année dernière et cette semaine.

kilo (poids mort) et celui du veau de 13 à 12 francs, marchandise livrée par la production.

Les importations de porcs ont été stoppées le 20 janvier et celles de veaux (à l'exception de la viande de veau utilisée pour la fabrication de saucisses) dans la semaine du 5 février.

L'essentiel de la baisse des prix payés aux producteurs provient de facteurs saisonniers qui augmentent l'offre ou diminuent la consommation. On peut citer l'accroissement du nombre de veaux (60 % des vêlages se font de novembre à mars).

Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre quelque temps encore, pour la viande de veau particulièrement, dont le prix minimal payé au producteur est enregistré généralement en mars.

Les soldes : inutilité des dispositions légales ?

BERNE. - « Les ventes de soldes autorisées illustrent magnifiquement l'inutilité des dispositions légales qui règlent les formes à donner à l'offre et à la vente. En 1943 et en 1947, on a tenté de fixer des normes aux ventes-soldes. Mais depuis lors, on a essayé de camoufler l'absence d'une conception claire sous un flux d'appellations. »

soldes ou actions similaires a subi récemment une révision partielle, que la Fédération qualifie « d'exercice de style » : « un titre en a remplacé un autre pour éviter, soit disant, des confusions ».

Un exercice de style
L'ordonnance de 1947 sur les ventes de

TOUR DU MONDE EN 80 LIGNES

● PLAINTES CONTRE UN MENSUEL DE MULHOUSE
Deux plaintes, l'une émanant du ministre de la défense nationale et l'autre des usines Peugeot, ont été déposées au parquet de Mulhouse (Haut-Rhin) contre le directeur d'une publication mensuelle éditée dans cette ville « Kapperstai 68 ».

La première a été déposée pour incitation « de militaires à la désobéissance, injures publiques envers l'armée et provocation à la désertion », et la seconde pour diffamation.

● NAUFRAGE EN MER D'ISLANDE
Une vingtaine de navires, dont cinq chalutiers britanniques sont à la recherche des naufragés du bateau de pêche islandais « Sjøstjarnan » qui a coulé dimanche après-midi en mer d'Islande.

Onze personnes se trouvaient à bord du bateau islandais, qui rentrait des îles Feroë et se trouvait à environ 100 milles des côtes islandaises.

● MORT DE M. DAVID LAWRENCE

M. David Lawrence, fondateur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire « US News and World Report » est décédé dimanche à l'âge de 84 ans dans sa résidence de Sarasota en Floride.

LE PRESIDENT LIBANAIS SE REND AU CAIRE

M. Soleiman Frangie, président de la République libanaise est parti lundi matin pour Le Caire, pour une visite officielle de trois jours en Egypte. C'est la première visite officielle en Egypte de M. Frangie depuis son accession à la présidence de la République libanaise.

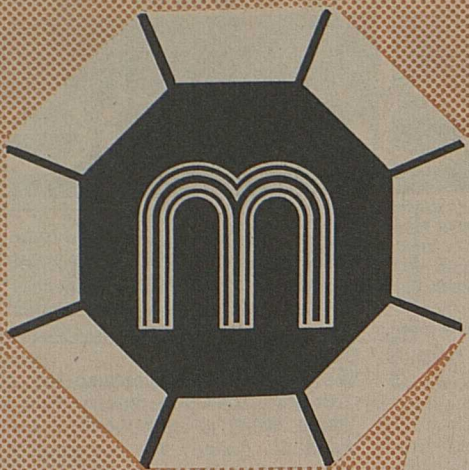
LA REINE DU DANEMARK EN VISITE A OSLO

Margrethe, reine du Danemark, accompagnée de son mari, le prince Henrik, a commencé lundi, en Norvège, une visite qui durera trois jours.

3 140 CANDIDATS AUX ELECTIONS FRANÇAISES

Un nombre record de candidats se présenteront au premier tour des élections législatives françaises, le 4 mars. Ce chiffre, qui n'était que de 2 267 lors des précédentes élections en 1968, atteindra 3 140 cette année.

Publicitaire advertisement featuring a woman's face and a perfume bottle. Text: 'Votre message publicitaire, P'.



memento de la semaine

MMM
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE  SION

Dès mercredi 14 février

EXPOSITION DE TULIPES ET FLEURS DE HOLLANDE

Mercredi 14 février, dès 14 h. 30

COLETTE JEAN, de la Radio suisse romande, animera le grand jeu de la Saint-Valentin.

Venez participer au « voyage de noces imaginaire »
De nombreux cadeaux vous sont réservés.

Samedi 17 février, dès 14 heures

ROLAND COLLOMBIN et peut-être ses camarades d'équipe

dédieront à leurs admirateurs les fanions de l'AVCS.

Chaque jour, dans la serre, les halls et le 1er étage du MMM, notre exposition
d'OISEAUX EXOTIQUES.

Offres et demandes d'emplois

Clinique Montchoisi, Lausanne,
cherche

infirmières diplômées

infirmières assistantes

aides-infirmières

sages-femmes

Semaine de 5 jours
Avantages sociaux

Faire offre à la direction
Tél. 021/27 73 31

22-1363

Connaissez- vous

Le Bulletin des places vacantes de la
Confédération qui paraît chaque
semaine, avec ses nombreuses offres
intéressantes?



Demandez par téléphone ou par
carte postale un numéro à l'essai de
la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

Ford Escort pour la

Maintenant construite en Allemagne.
Mieux équipée - sans supplément de prix.



Grande nouvelle: pour la
Suisse, la Ford Escort est mainte-
nant construite en Allemagne.
Avec la Ford Escort vous béné-
ficiez d'une garantie de qualité et
de finition impeccable et aussi
d'une voiture mieux équipée - car
nous y avons ajouté beaucoup
d'équipements supplémentaires -
et ce n'est pas tout: malgré tous
ces avantages le prix de l'Escort
reste inchangé.

Ford Escort 1300 L

L'Escort 1300 L de production
allemande est maintenant encore
mieux équipée avec: Servofreins et
freins à disque à l'avant. Pneus
radiaux, sièges garnis de tissu avec
dossier réglable à l'avant,

alternateur, dégivreur de glace
arrière. Tout ceci fait de la Ford
Escort 1300 L - de production alle-
mande - une voiture encore mieux
équipée - sans supplément de prix.

Ford Escort 1300 GT

L'Escort GT a déjà - de série -
des pneus radiaux, freins assistés,
freins à disque à l'avant, tableau
de bord GT avec compte-tours et
manomètre d'huile. Maintenant
l'Escort 1300 GT est encore mieux
équipée avec: dégivreur de glace
arrière, alternateur, montre élec-
trique, console, sièges garnis de
tissu avec dossier réglable à l'avant
- et cela toujours - sans supplé-
ment de prix.

Quant à l'Escort Sport, elle est
même équipée - en plus du
dégivreur de glace arrière, de l'alter-
nateur et des sièges garnis de
tissu à dossier réglable à l'avant -
de splendides roues de sport qui
lui donnent un cachet encore plus
sportif - tout cela toujours - sans
supplément de prix.

Aujourd'hui même - chez
votre concessionnaire Ford -
essayez la Ford Escort de votre
choix - et souvenez-vous: le réseau
Ford couvre toute l'Europe.

Ford Escort 1300 L
2 portes
toujours Fr. 8 800.-



Mieux équipée - sans supplément de prix.

Sierre: Garage du Rawyl S.A., tél. 027/5 03 08. Sion: Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. 027/2 12 71.
Collombey: Garage de Collombey S.A., tél. 025/4 22 44

Aigle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14. Glls: Franz Albrecht, Garage des Alpes. Grône: Théoduloz Frères, garage. Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac.
Morgins: Robert Diserens, garage. Münster: Albin Weger, Garage Grimsel. Viap: Edmond Albrecht, garage. Zermatt: A. Imboden, Garage des Alpes.

MIGROS GENEVE

Pour vous qui êtes jeune et qui cherchez
une activité intéressante au sein d'une entre-
prise moderne et en pleine expansion, Mi-
gros Genève vous offre la possibilité de
devenir

vendeuse vendeuse-caissière magasinier manutentionnaire

Migros offre :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- des prestations sociales de premier ordre
- participation financière aux résultats des ventes
- cours de loisirs, de langues. etc. gratuits

N'hésitez pas à vous renseigner ou à prendre rendez-vous
en téléphonant au 022/43 98 21 (interne 298), Société
coopérative Migros Genève, département du personnel,
35, rue Alexandre-Gavard, 1227 Carouge.

Sierre
Pharmacie de service. - Pharmacie de Chastoney, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Dancing de la Matze. - Tous les soirs dès 21 heures. Lundi fermeture hebdomadaire.
Dancing-cabaret le Gallon. - Tous les soirs dès 21 heures, avec attractions. Fermé le mardi.

A.A. - Réunion le mercredi à 20 h., à l'hôtel du midi, tél. 2 10 12.
Dépannage. - Carrosserie Pellissier-Favre, téléphone 2 12 27.

AUJOURD'HUI madame

« Beaucoup d'hommes doivent leur réussite à leur première femme, et leur seconde femme à leur réussite »
Anna de Noailles

UN MENU
Poireaux vinaigrette
Colin au vin blanc
Pommes vapeur
Fromage
Salade d'oranges

à un objet choisi électivement. Ne l'en privez pas non plus, si tout se passe bien, l'abandonnera cette habitude quand de lui-même « il aura honte d'être un bébé ».

LE PLAT DU JOUR
Colin au vin blanc

Ingrédients : un morceau de colin, d'un kilo environ, 3 gros oignons, un fenouil, une boîte de concentré de tomates, un demi-litre de vin blanc sec, du sel, du poivre, de l'huile.
Préparation : placez le colin écaillé et étêté dans un plat allant au four. D'autre part, faites fondre les oignons émincés dans de l'huile.

VOTRE BEAUTE
La santé de la peau et l'alimentation

La beauté de votre épiderme dépend de sa santé qui dépend elle-même de celle de votre organisme. Il s'ensuit que pour être belle votre peau doit être le reflet d'un corps bien soigné et bien nourri.
Bien ne voulant pas dire beaucoup. Comme tous les autres tissus de votre corps, la peau se renouvelle régulièrement ; il est évident qu'elle se renouvellera mal, deviendra grise, brouillée, sèche ou trop grasse si l'organisme doit lutter lui-même constamment si les déchets s'éliminent mal, s'il est déshydraté par un régime trop pauvre en eau de boisson.

CONSEILS PRATIQUES

Antigel pour le bassin : pour empêcher votre bassin ou votre piscine de geler en hiver. Ne le videz pas. Au contraire, remplissez-le d'eau et jetez-y un gros fagot de bois qui l'empêchera de geler en profondeur.
Entretien des bijoux : ne jamais brosser avec une brosse, même si elle est très douce, les bijoux qui sont ornés de pierres précieuses.

ET POUR FINIR : UN MOT D'ENFANT

SYLVIE, 6 ans, écoute avec attention ses parents qui parlent d'un opéré auquel on a greffé un cœur artificiel.
- Maman, demande-t-elle, inquiète, est-ce que avec un cœur artificiel on peut aimer ?

Sion
Médecin de garde. - Dr Lorenz, tél. 2 50 54.
Chirurgie. - Dr Dubas, tél. 2 26 24.
Pharmacie de service. - Buchs, tél. 2 10 30.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Martigny
Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Médecin de garde. - Dr Kolendowski, téléphone 2 29 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.

Monthey
Pharmacie de service. - Pharmacie Carron, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.

CONSEILS AUX MAMANS

Votre enfant ne peut s'endormir sans un mouchoir ou un lapin en peluche ou encore un coin de couverture: ne vous en moquez pas, c'est un objet traditionnel qui lui permet de passer du sein de la mère

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Centrale de Sion
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 2 31 51 - 52

RECEPTION DES ANNONCES :
Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11.
Téléx 3 81 21.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).



météo
Un zéro tenace !
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : par ciel très nuageux ou couvert, des précipitations parfois abondantes se produiront.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS
PARIS : affaiblie.
L'effritement des cours s'est poursuivi dans un faible volume d'échanges.
FRANCFORT : bien orientée.
La plupart des valeurs ont progressé dans des transactions assez actives.

Bourse de Zurich
Suisse 9.2.73 12.2.73
Viège-Zermatt 140 D 130 D
Gornergratbahn 750 D 750 D

Bourse de New York
American Cyanam \$ 9.2.73 12.2.73
American Tel & Tel 29 30 3/8
American Tobacco 50 7/8 51 3/4

BOURSE DE ZURICH
Actions suisses Zurich
Total des titres cotés 143
Titres traités 84
Titres en hausse 23

Bourses européennes
Air Liquide FF 346.50 359
Au Printemps 141.10 141.20
Rhône-Poulenc 157 156.90

Fonds de placement (Hors cote)
AMCA Achat 61 Vente 64
Automation 125 132 1/2
Bond Invest 93 1/2 96

Bourse de New York (continued)
International Nickel 32 3/4 33 1/4
Int. Tel & Tel 52 1/2 53 1/2
Kennecott Cooper 26 1/2 26 1/8

NOUVELLISTE
Votre journal

Changes - Billets
France 70.- 75.-
Angleterre 8.25 8.75
USA 3.40 3.60

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève.

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons pour notre bureau technique

dessinateur-constructeur sur machines

Nous offrons une ambiance de travail agréable avec une équipe jeune et dynamique, ainsi que les avantages sociaux et le salaire d'une entreprise moderne.

Faire offres détaillées à **H. Muller, fabrique de moules, Châteauneuf-Contthey, poste 1962 Pont-de-la-Morge, ou téléphoner au 027/8 16 84/85**

36-4667

Commerce de Saxon cherche

vendeuse

à la demi-journée
Entrée 1er mars ou à convenir

Faire offres sous chiffre P 36-21673 à Publicitas, 1951 Sion.

Salon haute coiffure engagerait pour le mois de mars

1re coiffeuse

Semaine de 5 jours

Tél. 021/26 47 34 22-3231

Nos fidèles clients du Valais attendent de notre représentant qu'il soit aussi leur conseiller

Après plusieurs années au service externe de notre société, M. Jules Schwitter, notre estimé délégué, est appelé à d'autres fonctions plus importantes encore. Pour le remplacer, nous engageons

un collaborateur au service externe

qui sera chargé de la vente de nos produits en Valais. Une clientèle fidèle lui assurera d'entrée un chiffre d'affaires important qui demandera, bien entendu, à être développé.

C'est une tâche astreignante, mais passionnante, qui exige enthousiasme et initiative.

Une expérience de la vente serait souhaitée, bien que nous nous chargions de la formation de notre nouveau collaborateur.

Les éléments de rémunération sont constitués par un salaire fixe, des primes et les avantages sociaux.

Une entière discrétion vous est assurée.

Vos offres (avec un bref curriculum vitae et une photographie récente) sont à adresser à

Chocolats Villars S.A.
Département des ventes
Avenue de la Gare 34
1022 Chavannes-Renens

17-54

Foire de la machine agricole - Lausanne
Palais de Beaulieu, du 15 au 20 février 1973

Rapid une réputation pour les machines de fenaison

FISCHER tout pour le sulfatage

SIMAR une tradition de motoculteurs

QUALITÉ = RENTABILITÉ

Agent pour le Valais : **FLAV** Fédération laitière et agricole du Valais 1950 Sion

Sous-agents dans tout le Valais, service après vente assuré

36-2407

entendre mieux

DURS D'OREILLES

Appareils neufs avec garantie.

Prothèse auditive électronique. Lunettes et barettes acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

AUDITIS

E. Tharin - 23, av. de France, Lausanne

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques
Essai sans engagement - Rééducation gratuite.

Démonstration - Service de dépannage - Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

Mercredi 14 février, de 14 heures à 17 heures, chez Guido DE VINCENTI, radio-télévision, rue de la Moya 2, Martigny
Tél. 026/2 25 89

22-1430

Invitation

Grande démonstration
(sans obligation d'achat)

MARTIGNY

HOTEL CASINO ETOILE
mercredi 14 février
jeudi 15 février
de 14 à 21 heures

de l'appareil **Smyrna Presto** Médaille d'or « Vienne 1970 »

qui permet de faire vous-même le tapis de vos rêves



par le procédé le plus rapide le plus pratique le plus agréable

Canevas écus ou peints point par point - de style ou modernes - différentes grandeurs - Haute laine 50 coloris grand teint.

Vente : **Alphonse AMMANN S.A. - 1636 Broc**
Fabrique d'appareils et vente de tapis
Tél. 029/6 14 14

FINA

MAFINA B.V.
La Haye

6 1/4 %

Emprunt 1973-88 de fr. s. 80 000 000 avec cautionnement de **PETROFINA S.A., Bruxelles**

Le produit de l'emprunt sera mis à la disposition du groupe Pérofinas pour le financement des investissements nécessaires au développement de leurs activités.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum

Rachats: 1979-87 si les cours ne dépassent pas 100%

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Coupons: coupons annuels au 5 mars

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

100 1/2 % Prix d'émission net

Délai de souscription du 13 au 19 février 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

Crédit Suisse Union de Banques Suisses

Banque Leu SA Banque Populaire Suisse

Groupe des Banquiers Privés Genevois A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance Groupement de Banquiers Privés Zurichois

QUALITÉ PLACETTE

PRIX PLACETTE



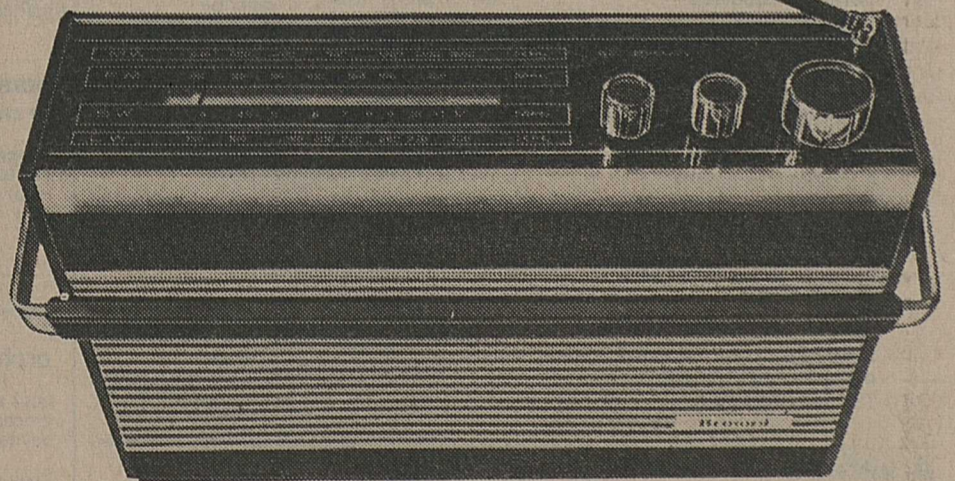
Lecteur stéréo SELECT 8 pistes,
mod. CS-73,
changement de pistes
automatique, 2 x 5 watts,
2 haut-parleurs, 12 volts.

99.-



Réveil digital
mod. DS 2301/4511,
OM/OUC, réveille par
signal sonore ou musique, 220 volts.

99.-



Radio portative BROWNI, mod. Victory,
OM/OL/OC/OUC,
secteur incorporé 220 volts,
alimentation piles 6 volts.

99.-

Achetez tout aux prix PLACETTE !

Sion
rue de la
Porte Neuve



la **PLACETTE**

au Centre Commercial
Monthey
Parking gratuit

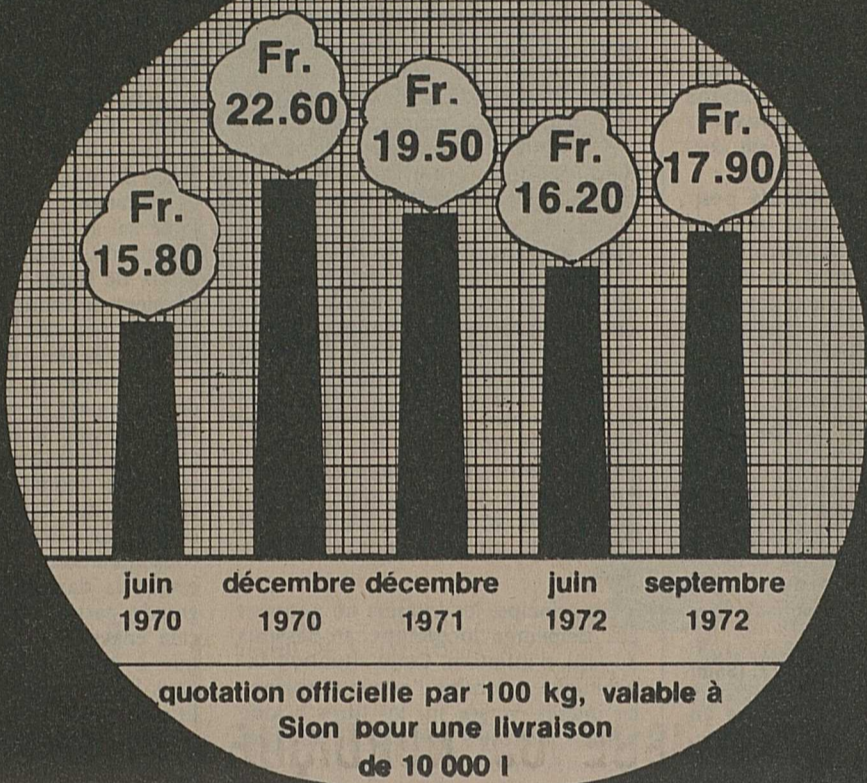


Faites le plein aux colonnes MANOR
du Centre Commercial Monthey
**essence super à
-.63 le litre !**

AVEC "COMBUSTIA" LUTTEZ CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DU MAZOUT !

Depuis quelques années, les prix du mazout de chauffage sont caractérisés par une grande instabilité comme l'indique le tableau comparatif ci-après. Avant tout achat, il est donc dans votre

intérêt de consulter votre fournisseur spécialisé, la maison COMBUSTIA Micheloud & Udrisard qui vous renseignera volontiers et vous fera bénéficier des conditions les plus avantageuses du moment.



Pour votre sécurité d'approvisionnement : mazout de chauffage *Raf*

Combustia

MICHELOUD ET UDRISARD - SION - TEL. 027 / 2 12 47

KRONE

extro



Fr. 1.70

L'utilitaire le plus acheté du monde!

Amélioré, une fois de plus - équipé même, sur option, d'une transmission automatique, qui augmente le confort de route, ménage le moteur et supprime les réparations de l'embrayage. Autres innovations: radio moderne à 2 gammes d'ondes, élément déformable supplémentaire à l'avant, hauteur des pare-chocs correspondant aux normes internationales, garnitures de freins renforcées, partie avant redessinée, etc. N'oublions pas la fiabilité, l'économie et la perfection VW. Un utilitaire dans lequel vous investissez peu, mais dont vous tirez d'innombrables avantages.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque _____ modèle _____

année _____ km _____

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour un nouvel utilitaire VW.

Nom _____

Rue _____

NP/localité _____ Tél. _____

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.




La dot de la VW
- le service
sans doute
le plus célèbre
du monde.

extro léggère

KRONE

LNA : le Tessin donne des signes d'inquiétude!

Programme de la soirée

LIGUE NATIONALE A
Kloten - Lugano
Ambri - Sierre
Berne - Genève-Servette
Langnau - Chaux-de-Fonds

LIGUE NATIONALE B
Promotion
Bâle - Bienne
Fleurier - Villars-Champéry
Zurich - Davos
Lausanne - Fribourg

Relégation
Uzwil - Olten
Kusnacht - Thoune
Viège - Neuchâtel
Sion - Forward

Se livrer à de savants calculs ne signifie pas forcément que l'on obtiendra la réponse exacte.

A l'heure actuelle la question reste posée et il n'est pas possible d'avancer un nom en ce qui concerne la relégation en ligue nationale B. Six candidats, pour une place, c'est infiniment compliqué. Cependant, le Tessin qui, malheureusement compte deux formations menacées, a des raisons de s'inquiéter.

Berne possède également deux équipes

dans le groupe de fin de classement. Toutefois, les Bernois (Langnau et Berne) disposent respectivement d'un et deux points d'avance sur Lugano et Ambri qui ferment la marche en compagnie de Kloten.

Un Kloten qui, ce soir, reçoit Lugano, le dernier classé. Voilà une excellente occasion pour les « aviateurs » de s'envoler vers des cieux meilleurs. Cela est possible puisque samedi soir à Berne les Zurichois sont parvenus à récolter un point.

Ambri, classé avant-dernier, attend la venue de Sierre. Face à Langnau, les Valaisans ont fait preuve de volonté et ont su retrousser les manches le moment venu. Il n'y a pas de raison que cela change au Tessin. Il faudra cependant se méfier des réactions d'un « condamné ».

Berne et Langnau affronteront respectivement sur leur patinoire, Genève-Servette et La Chaux-de-Fonds. L'un et l'autre voudront réaliser l'exploit qui les éloignerait de la relégation.

Sion - Forward

Franchement nous aimerions bien que le HC Sion s'en tire. Déjà pour la simple raison que sur la patinoire de l'Ancien-Stand d'autres jeunes sportifs pourraient évoluer à l'échelon de la ligue nationale. C'est déjà un but à atteindre. Par ailleurs, il nous apparaît injuste que les responsables actuels supportent les erreurs qui remontent à plusieurs années. Mais tout cela ne changera pas le cours de l'histoire et l'heure n'est plus aux considérations. Pour s'en tirer, le HC Sion ne doit compter que sur lui-même.

Ce soir, face à Forward de Morges, ce sera un « quitte ou double ». En effet, en cas de défaite, le HC Sion n'aurait pratiquement plus aucune possibilité de se maintenir en ligue nationale B.

Il faudra donc demander aux joueurs séduits de prendre leurs responsabilités. L'avenir du club dépend d'eux.

Comment se présentera le HC Sion ? L'entraîneur Guay n'a pas la possibilité de tout bouleverser. L'effectif n'a pas changé : Darbellay ou Schœpfer ; Guay, Hoch ; Kalbfuss, Senggen ; Schröter, Dekumbis, Moulin ; Zago, A. Métrailler, Debons. Si le responsable ne peut plus compter sur Faust et Mathieu (blessés), il espère récupérer D. Métrailler qui a repris l'entraînement.

Viège-Neuchâtel

La formation haut-valaisanne fait preuve d'une excellente stabilité pendant le tour de relégation. Jusqu'à ce jour, elle n'a perdu que deux rencontres seulement. En outre, les trois dernières victoires consécutives sont un peu la consécration des efforts de l'entraîneur canadien Harrigan. Les joueurs nous valent de belles satisfactions puisqu'ils sont arrivés à marquer une moyenne de 8 buts par rencontre. Cela est de bon augure à l'heure de la venue de Neuchâtel-Sports.

Pour le moment, et sur sa lancée, nous pensons que le HC Viège est à même de prendre le meilleur sur l'équipe de Bourcier. Même si cette dernière a obtenu une précieuse victoire contre Thoune samedi soir. N'oublions pas cependant la grave erreur du coach bernois qui avait oublié de relever l'une de ses lignes sur la feuille d'arbitre.

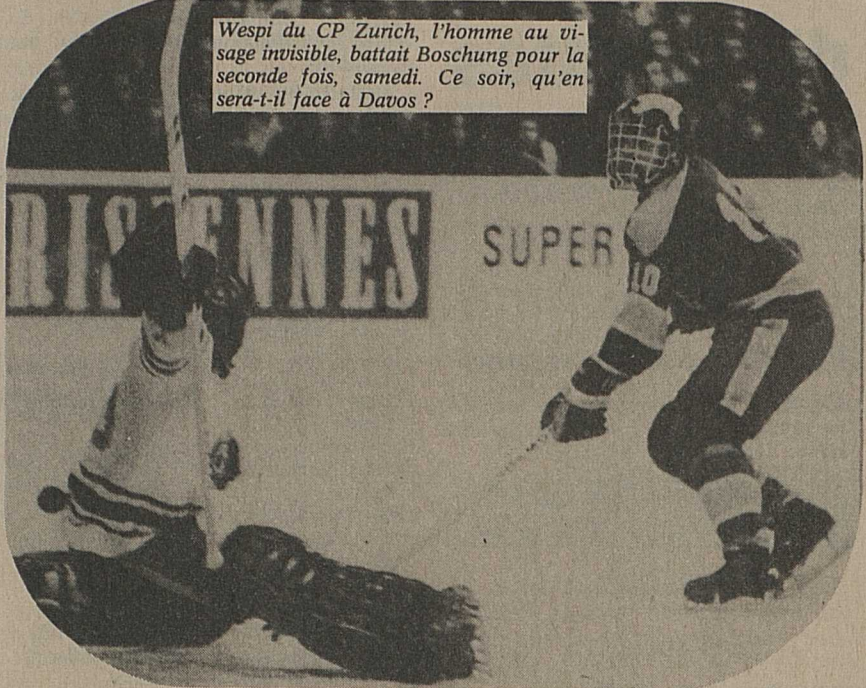
MM

PROMOTION: LE GRAND «CHOC AU SOMMET»

Si le CP Zurich s'impose ce soir face à Davos son principal adversaire, tout sera dit en ce qui concerne la promotion en ligue nationale A. Il y a ce fameux « si » qui laisse la porte ouverte à une victoire grisonne. Mais franchement nous n'y croyons pas tellement car, incontestablement, le CP Zurich est la meilleure équipe de ce groupe de promotion. Le 5-0 obtenu samedi passé dans la basse ville de Fribourg a effacé les derniers doutes et nous ne sommes pas prêts à parier sur les chances de ses adversaires.

Lausanne reçoit Fribourg et cette rencontre peut être intéressante. Les Vaudois ont la possibilité de démontrer que c'est encore une fois la malchance qui les prive d'une ascension en LNA. Encore faudrait-il pouvoir le prouver. Face à Fribourg, l'équipe lausannoise a la possibilité de garder la suprématie romande dans ce groupe. Alors ?

Les deux autres rencontres qui opposeront Bâle à Bienne et Fleurier à Villars-Champéry ne seront pas d'un intérêt particulier. Les deux formations recevant ne sont pas des favoris en puissance et dans le second cas nous ne voyons pas comment Fleurier pourrait obtenir sa première victoire.



Wespi du CP Zurich, l'homme au visage invisible, battait Boschung pour la seconde fois, samedi. Ce soir, qu'en sera-t-il face à Davos ?

Relégation : un regroupement est possible

Le sauve-qui-peut se fait entendre au bas du classement du groupe de relégation.

Même le HC Sion dispose d'une chance de se sauver pour autant, bien sûr, que ce soir sur la patinoire de l'Ancien-Stand, il s'impose face à Forward de Morges. Les échos qui nous sont parvenus de son déplacement à Uzwil indiquent clairement que la formation de Roger Guay a les moyens de s'en tirer. L'arrivée de Moulin

est un peu tardive mais... mieux vaut tard que jamais !

Pendant que Sion cherchera à battre Forward, Viège en battant Neuchâtel rendra peut-être un grand service « à longue échéance » aux Séduois. On peut logiquement demander aux Haut-Valaisans de s'imposer devant leur public. Cela leur permettra peut-être aussi de prendre la première place du classement. En effet, en

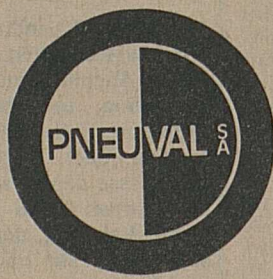
recevant Olten, Uzwil a de grandes chances de trouver le leader.

Kusnacht-Thoune par contre constituera un point chaud car chacun voudra se mettre à l'abri le plus rapidement possible.

C'est le vœu de beaucoup de monde dans ce groupe de relégation qui, à ce sujet, n'a rien à envier à la ligue nationale A. Il faut toutefois se souvenir qu'ici deux équipes diront adieu à la ligue nationale B.

LE HOCKEY-CLUB SION REÇOIT FORWARD

Ce soir à 20 h. 15



PNEU-SERVICE

- Grand choix
- Service rapide
- Equilibrage professionnel
- Parking

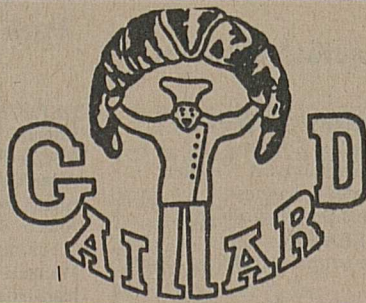
Serge Arcioni
Promenade du Rhône
Sion - Tél. 027/2 27 70
(ouvert samedi matin)



enseignes

Sion

Rue Blancherie 35
devant la piscine



chez Claude

Sion

Grand-Pont

SEFA S.A. SION

Tél. 027/2 11 40

S emences
E ngrais

F ourrage
A ntiparasitaires

Michel Dubuis S.A., Sion

PROFITEZ DES DERNIERES SEMAINES DE LA

LIQUIDATION TOTALE

(autorisée du 16 octobre 1972 au 13 avril 1973)

Rabais 10 - 40 %

sur les articles d'

- horlogerie ■ bijouterie
- argenterie

A l'horlogerie

A. BAUMBERGER

9, avenue des Alpes
3960 SIERRE / VS

212 candidats brigueront le premier week-end de mars les 130 sièges du Grand Conseil valaisan

82 CANDIDATS DANS LE HAUT-VALAIS POUR 41 SIÈGES

Quatre nouvelles listes

Remarquons l'entrée en lice des socialistes à Brigue et Viège, ainsi que celle des indépendants (Landesring) dans la cité industrielle et d'un mouvement démocrate dans la vallée de Conches.

DEPUTES-SUPPLEANTS :
Gilbert Capponi, Varone
Robert Kuonen, Guttet
Georges Manz, Salquenen

Liste N° 2

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Otto Hugentobler, Salquenen
Guido Loretan, Loèche-les-Bains
Walther Meier, Tourtemagne
Peter Pfammatter, Loèche
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Herbert Mathieu, Albinen
David Schnyder, Gampel
Marcel Schmid, Erschmatt
Hugo Roten, Varone

Liste N° 3

Parti chrétien-social

DEPUTES :
Albert Constantin, Salquenen
Peter Steffen, La Souste
Franz Hildbrand, Gampel
Peter Mengis, Loèche-les-Bains
Herbert Dirren, Agarn
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Johan Schmid, Feschel
Ferdinand Loretan, Varone
Martin Oggier, Tourtemagne

District de Loèche

3 listes. 12 candidats dont 2 anciens pour 7 sièges (3 DC, 3 CS et 1 ind.-social-démocrate actuellement). Aucune femme.

Ne se représentent plus : MM. Léo Amman (ch.-soc., Tourtemagne) et Moritz Zengaffinen (PDC, Gampel).

Liste N° 1

Parti indépendant social-démocrate

DEPUTES :
Otto Matter, Loèche
Albinus Marty, Gampel
Hans-Rudolf Schmid, La Souste

VALAIS ROMAND

SUITE DE LA PAGE 14

District de Sion

Armand Perruchoud, technicien ;
Marius Rey, agent immobilier ;
Louis Salamin, instructeur.

Liste N° 2

Parti socialiste

DEPUTES
Roger Crettol, député ;
Gilbert Emery, député ;
Clovis Clivaz, chef ouvr. TT ;
Monique Forclaz, ménagère ;
Léonie Wicky, infirmière ;
Jean-Marc Zufferey, étudiant ;
Jean-Pierre Zufferey, commerçant.
DEPUTES-SUPPLEANTS
Lucien Beney, député-suppléant ;
Francis Mounir, député-suppléant ;
Gérald Portmann, député-suppléant ;
Firmin Bagnoud, architecte ;
Alfredo Mollia, ing. techn. ;
Michel-André Zufferey, instituteur.

Liste N° 3

Parti radical libéral

DEPUTE
Edgar Zufferey, député et président de commune.
DEPUTE-SUPPLEANT
Louis Antille, entrepreneur.

Liste N° 4

Parti radical démocratique.

DEPUTES
Richard Bonvin, député ;
Montana-Crans ;
Liliane Mayor-Berclaz, professeur, Sierre ;
Charly Devanthéry, insp. assur., Chalais ;
Arthur Nanchen, député-suppléant, Sierre-Granges ;
André Studer, représentant, St-Léonard ;
François Valmaggia, député-suppléant, Sierre ;
Jean-François Waser, commerçant, Sierre.
DEPUTES-SUPPLEANTS
Jeanine Bertona, secrétaire, Chippis ;
Christiane Faust, commerçante, Sierre ;
Bernard Bétrisey, hôtelier, Lens ;
Antoine Bruttin, ing. EPF, Venthône ;
Victor Kronig, représentant, Sierre ;
Alphonse Naoux, chef d'agence Grône.

Liste N° 5

Mouvement social indépendant et du mouvement chrétien-social

DEPUTES
Gérard Perraudin, avocat, ancien, Sierre ;
Martial Barras, député, Chermignon ;
Marie Rywalski, assistante sociale, Crans ;
Charles Caloz, propriétaire-encaveur, Sierre.
DEPUTES-SUPPLEANTS
Jean-Charles Clavien, président, Miège ;
Jean Emery, député-suppléant, Flanthey ;
Albert Bagnoud, juge, Montana ;
Georges Caloz, viticulteur, Noës.

District de Rarogne occidentale

2 listes, 7 candidats dont 3 anciens pour 4 sièges (5 en 1969). Aucune femme.

Ne se représentent plus : MM. Paul Imboden (PDC, Steg) et Otto Ebener (PDC, Blatten). Répartition actuelle : 3 sièges au PDC et 2 aux chrétiens-sociaux.

Liste N° 1

Parti chrétien-social

DEPUTES :
Antoine Bellwald, Brigue-Kippel
Werner Salzgeber, Rarogne
Roman Weissen, Unterbaech
DEPUTES SUPPLEANTS :
Alex Heinen, Ausserberg
Gustave Brunner, Brigue-Eischoll
Paul Bellwald, Blatten

Liste N° 2

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Adolphe Imboden, Rarogne
René Brunner, Eischoll
Lott Kalbermatter, Steg
Alphonse Lehner, Wiler
DEPUTES SUPPLEANTS :
Hans Bregy, Hohtenn
Richard Heynen, Ausserberg
Emile Knubel, Buerchen
Hans Werlen, Ferden

District de Viège

4 listes. 29 candidats députés dont 6 anciens pour 14 sièges (13 en 1969). 2 femmes candidates députés, 3 femmes candidates députés suppléants.

Ne se représentent plus : MM. Mario Ruppen (PDC, Viège), Josef Aufdenblatten (PDC, Zermatt), Hans Wyr (ch.-soc., Viège), Viktor Summerrmatter (doyen du Grand Conseil) (ch.-soc., Saint-Nicolas), Léo Stoffel (ch.-soc., Viège) et Otto Karlen (ch.-soc., Tœrbel).

Répartition actuelle : 6 au PDC et 7 aux chrétiens-sociaux.

Liste N° 1

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Hubert Bumann, Saas Fee
Edmond Fux, Saint-Nicolas
Max Walter, Graechen
Quirin Zurbruggen, Stalden
Daniel Lauber, Zermatt
Erwin Anthamatten, Saas Almagell
Martin Imboden, Viège
Ignace Mengis, Viège
Niklaus Stoffel, Visperterminen
DEPUTES SUPPLEANTS :
Guido Burgener, Zermatt
Hans Imesch, Taesch
Félix Brigger, Saint-Nicolas
Antoine Zeiter, Lalden
Mario Zurbruggen, Saas Grund
Edmond Burgener, Saas Balen
Ferdinand Brantschen, Randa
Otto Wyr, Viège
Marianne Lauber, Viège

Liste N° 2

« Landesring Wallis »

DEPUTES :
Peter Franzen, Zermatt
Julie Bergamin, Viège
Pierre Imhasly, Viège
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Othmar Kronig, Zermatt
Waltraud Heimgartner, Viège
Firmin Studer, Visperterminen

Liste N° 3

Parti social-démocrate

DEPUTES :
Xavier Furrer, Viège
Elisabeth Joris, Viège
Fred Muller, Viège
Jules Perren, Zermatt
Benjamin Williner, Graechen
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Engelbert Abgottpösch, Stalden
Hans Rohr, Viège
Hans Steffen, Lalden
Peter Volken, Viège

Liste N° 4

Parti chrétien-social

DEPUTES :
Philemon Furrer, Staldenried
Ambroise Julien, Zermatt
Peter Manz, Eyholz-Viège
Gérard Zimmermann, Visperterminen
Walter Bittel, Viège
Oscar Lauber, Taesch
Joseph Zumtaugwalder, Randa
Adolphe Anthamatten, Saas Grund
Adelbert Imseng, Saas Fee
Joseph Bumann, Saas Balen
Klemenz Lengen, Embd
Peter Walter, Graechen
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Daniel Andenmatten, Eisten
Joseph Burgener, Zermatt
Hermann Fux, Saint-Nicolas
Ferdinand Schaller, Tœrbel
Gustave Venetz, Stalden
Robert Henzen, Lalden
René Nellen, Viège
Elsi Zurbruggen, Viège

District de Brigue

3 listes. 23 candidats-députés dont 7 anciens pour 11 sièges occupés actuellement par 7 DC et 4 ch.-soc. 1 femme candidate député et 1 femme candidate député-suppléant.

Ne se représentent plus : MM. Franz Steiner (PDC, Brigue), Uli Imhof (PDC, Brigue), Elias Kuonen (PDC, Termen) et Louis Carlen (ch.-soc., Brigue).

Liste N° 1

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Alfred Escher, Brigue
Werner Perrig, Brigue
Paul Biderbost, Naters
Richard Gertschen, Naters
Stéphane Jossen, Mund
Othmar Lauwiler, Ried-Brigue
Paul Schmidhalter, Brigue
Léandre Venetz, Brigue
André Werlen, Brigue
Yvette Karlen-Rasetti, Naters
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Joseph Hutter, Eggerberg
Antoine Jordan, Gondo-Zwischbergen
Joseph Ritter, Simplon-Village
Hermann Schwestermann, Birgisch
Emile Marguelisch, Brigue-Glis
Antoine Meyenberg, Termen
Robert Schwery, Glis
Edmond Salzmänn, Naters

Liste N° 2

Parti chrétien-social

René Zuber, Glis
Odilo Guntern, Brigue
Hugo Roten, Glis
Leo Jossen, Brigue
Walther Gemmet, Brigerbad
Ignace Mutter, Naters
Arthur Schmid, Naters
DEPUTES-SUPPLEANTS :
M^{me} Gertrude Perrolaz-Guntern, Brigue
Gottfried Millius, Eggerberg
Werner Baerenfaller, Ried-Brigue
Peter Ritz, Naters
Egon Wyssen, Gondo

Liste N° 3

Parti social-démocrate et « Haut-Valais critique »

DEPUTES :
Walther Jossen, Brigue
Hanny Keel, Brigue
Peter Seiler, Glis
Alain Panchard, Naters
Alfred Volken, Naters
Konrad Wyser, Naters
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Peter Bodenmann, Brigue
Emile Lambrigger, Naters
Stéphane Niklaus, Brigue
Armand Nanzer, Glis

District de Rarogne oriental

2 listes. 4 candidats-députés dont 1 ancien pour 2 sièges occupés actuellement par 1 représentant de chaque parti. 1 femme candidate député-suppléant.

Ne se représente plus : M. Eugen Albrecht (Ch.-soc., Moerel).

Liste N° 1

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Alois Imhof, Betten
Gerhard Schmid, Moerel
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Cécile Kummer, Ried-Moerel
Friedrich Volken, Grengiols

Liste N° 2

Parti chrétien-social

DEPUTES :
Peter Gurten, Grengiols
Theo Venetz, Moerel
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Robert Kummer, Goppisberg
Edy Marguelisch, Betten

District de Conches

3 listes. 7 candidats-députés dont 2 anciens pour 3 sièges occupés actuellement par 2 ch.-soc. et 1 DC. Aucune femme.

Ne se représente plus : M. Alexander Chastonay (PDC, Brigue).

Liste N° 1

Parti démocrate-chrétien

DEPUTES :
Alphonse Imhasly, Lax
Albin Weger, Muenster
Martin Wellig, Fiesch
DEPUTES-SUPPLEANTS :
Karl Imhof, Binn
Hubert Walpen, Reckingen
Gebhart Wirhener, Niederwald

Liste N° 2

Parti démocrate

DEPUTE :
Salomon Biderbost, Ritzingen
DEPUTE-SUPPLEANT :
Bernard Kreutzer, Oberwald

Liste N° 3

Parti chrétien-social

DEPUTES :
Albert Imsand, Sion-Muenster
Edgard Wenger, Fiesch
Otto Jentsch, Ausserbinn

Au restaurant



Menu

Digestive
Diurétique



**HENNESSEY
NATURELLE**

Non gazeuse

Hennessey Lithinée SA Sources minérales

Versicherungs-Gesellschaft, nahe Bahnhof Enge, sucht per sofort oder nach Übereinkunft tüchtige Angestellte als

Sachbearbeiterin

für die **Schadenabteilung** (alle Branchen).

Erfahrung in der Versicherungsbranche ist von Vorteil, aber nicht unbedingt erforderlich, da eine sorgfältige Einführung gewährleistet wird. Hingegen legen wir grossen Wert auf gute Kenntnisse der französischen und italienischen Sprache, da diese neben deutsch täglich verwendet werden.

Wir bieten interessante und weitgehend selbständige Tätigkeit (Chef oft abwesend) in 2-Personen-Team, gutes Salär sowie flexible Arbeitszeit.

Wir erwarten gerne Ihren Anruf.
Telefon 01/36 07 22, intern 16

LIMMAT
Versicherungs-Gesellschaft
Genferstrasse 11, 8002 Zürich.

ilp

**Nous vous présentons
la ligne de bain luxueuse**

AQUARIUS de Max Factor



Parfum vivifiant, accessoires pour le bain, frictions rafraîchissantes, émulsion hydratante, autant de délices pour le corps et l'âme pendant et après le bain :

- Aquarius bath silk** Une émulsion précieuse qui rend l'eau du bain douce. La peau se nourrit, devient lisse et souple.
- Aquarius bath gelée** Un bain mousseux délicatement parfumé et qui active les fonctions de la peau.
- Aquarius perfume essence** Une huile hautement concentrée qui peut être employée comme un parfum subtil ou comme accessoire de bain.
- Aquarius eau de Cologne spray** Un Cologne au parfum séduisant et tenace.
- Aquarius body splash** Une lotion pétillante, stimulante et rafraîchissante.
- Aquarius body gleamer** Une émulsion hydratante pour tout le corps après le bain ou la douche.

Distribution d'échantillons gratuits au stand MAX FACTOR

**Démonstration à notre rayon parfumerie
du 13 au 17 février 1973**



P Dès Fr. 20.- d'achat, vous bénéficiez d'un temps de parking gratuit à Coop City

Quelle que soit votre formation nous vous offrons dans notre usine de Monthey des situations intéressantes

Manutention mécanisée de produits

Vous augmenterez votre efficacité grâce à un matériel rationnel

Pour en savoir plus sur les conditions de travail et les multiples possibilités de formation utilisez le coupon ci-dessous

CIBA-GEIGY

Je désire recevoir de la documentation sur les conditions d'engagements et de travail : horaire variable, prestations sociales d'avant-garde, etc.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ No _____

Ville : _____

Numéro postal : _____

A retourner à : CIBA-GEIGY SA
service du personnel
1870 Monthey

B1

Offres et demandes d'emplois

grand passage

GENEVE

cherche pour son rayon **tissus d'ameublement**

vendeurs vendeuses

connaissant la branche

- Conditions intéressantes
- Restaurant du personnel
- Rabais sur tous les achats

Faire offres par écrit en joignant photo et copies des certificats des places antérieures.

18-1501

Entreprise d'installations sanitaires du Valais central cherche pour entrée immédiate

chef monteur

appareilleurs qualifiés

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-21724 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons

apprentis monteurs-électriciens

Entrée début juillet ou pour date à convenir.

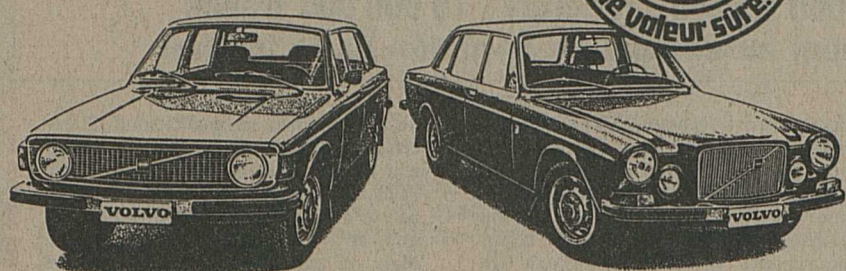


Avenue de Tourbillon, Sion

Téléphoner au 027/2 16 43 ou se présenter au bureau. 36-4803

Si l'on est fatigué d'être assis
c'est qu'on a mal choisi
son siège de voiture.

GRM 3623



Avec des sièges seyants.

VOLVO

Importateurs: Automobiles Volvo SA, Lyss: 032 84 31 41;
F. Häusermann, Zurich: 01 62 44 33 / Effretikon: 052 32 32 21;
crédit et leasing: Volvonia SA, Genève: 022 35 84 70.

1950 Sion: Garage de l'Aviation SA, Vullaggio Frères, tél. 027/2 39 24;
3902 Gills: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40; 3960 Sierre:
Garage Bruttin Frères, route de Sion, tél. 027/5 07 20; 1920 Martigny:
Garage du Rallye, B. & G. Mottier, tél. 026/2 27 72

hohes C
jus d'orange pur et naturel

Foire de la machine agricole
Lausanne
15 au 20 février
1973



dans les halles chauffées du Palais de Beaulieu
Heures d'ouverture: 09.00-18.00 h.
Entrée 4 fr./militaires et élèves 2 fr.
Billets du dimanche!
Association suisse des fabricants
et commerçants de machines agricoles

Couture dames

Neuf, retouches
(collection tissus
printemps - été)

Tél. 027/2 03 59
36-21586

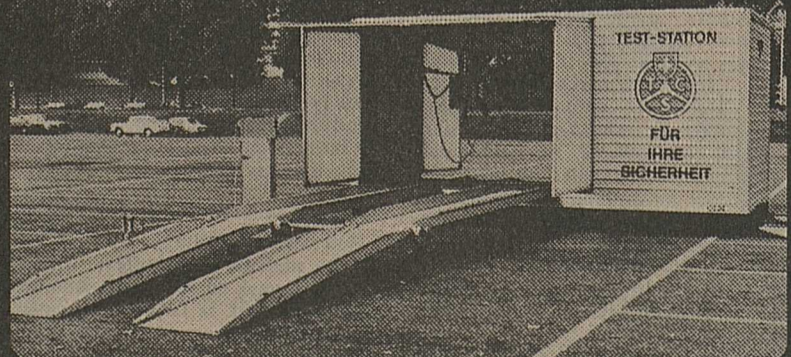


à air
à eau - drainage
conduites d'eau
en plastique
canalisations

r.d. wyder

1699 Bossonnens
Tél. (021) 56 42 77

**CONTROLES TECHNIQUES
DU T.C.S. VALAIS**



Le Touring-Club de Suisse - section valaisanne - procédera dans sa test-station avec l'aide de spécialistes au contrôle des tachymètres, des phares et des gaz d'échappement, les

13 février 1973, Sierre: plaine Bellevue
14 février 1973, Sion: patinoire artificielle (côté sud)
15 février 1973, Martigny: parc Ganio
16 février 1973, Saint-Maurice: place des Marais, route des Cases
17 février 1973, Monthey: rue du Simplon (entre dépôt Cardinal et terrain du FC)
de 10 à 22 heures

avec la collaboration de la Police cantonale valaisanne

Contrôles gratuits pour les membres T.C.S. Pour non-membres: 10 fr.

N.B. - Il est malheureusement impossible de contrôler les compteurs de vitesse des voitures équipées de pneus clous.

Vous cherchez une cigarette
légère et savoureuse?
Essayez donc Select!



Vous découvrirez qu'une cigarette
filtrée efficacement peut être délectable
et naturelle.

Voici pourquoi: en plus de charbon actif,
le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle
qui lui donne une efficacité exceptionnelle, tout en
préservant remarquablement l'arôme du tabac.

C'est ce qui fait
l'originalité de Select - une
cigarette légère
que l'on savoure
pleinement!



A louer à Martigny, sur route principale,
dans immeuble moderne, 1er étage,

locaux commerciaux

100 m2, avec W.-C. double, eau courante,
entrée indépendante. Libre tout de suite.

Tél. 026/2 18 97

36-2820

Vente immobilière

**Chalet d'alpage
et terrains**

Le mercredi 28 février 1973, à 15 heures, salle du tribunal, place du Marché, à Aigle, le liquidateur du concordat par abandon d'actif de James CUHAT, précédemment à Assens, actuellement à Lausanne, procédera à la mise aux enchères publiques, des immeubles situés r/ la commune d'Ormont-Dessous, à La Forclaz, soit:

1er lot

Au lieu dit « En la Lécheyre - Au Coussy » consistant en habitation et rural, avec étiévages et bois, d'une superficie totale de 79 250 m2
Estimation fiscale Fr. 20 000.—

2e lot

Au lieu dit « En Perretorins », pré-champ de 4246 m2
Estimation fiscale Fr. 2000.—

3e lot

Aux lieux dits « Aux Cloux » et « Plan de Cloux », prés-champs d'une superficie totale de 168 ares 36 centiares
Estimation fiscale Fr. 8300.—

4e lot

Au lieu dit « Aux Granges », pré-champ de 33 ares 1 centiare.
Estimation fiscale Fr. 6000.—

Le bloc est réservé

Les conditions de vente, l'état des charges, les plans ainsi que l'extrait de cadastre, sont à disposition des intéressés auprès du liquidateur J. Jayet, préposé aux poursuites, place de la Couronne, à Echallens.

Echallens, le 19 janvier 1973

Le liquidateur: J. Jayet
22-9157

Garage FERROTON monobloc
et transportable



- Préfabriqué et coulé en béton armé d'une seule pièce, poids: 10 tonnes
- Posé chez vous en 30 min.
- Entièrement fini avec fond, porte, crépissage, peintures, étanchéité et écoulements
- Aspect élégant, pas d'entretien
- Prix avantageux

TECNORM 10 route de Signy 1260 NYON
Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais:
Michaud Francis, tél. 027/8 77 04

**Lumber
anti-pluie
imitation
cuir
au prix
CV
de**

Gr. 92 cm

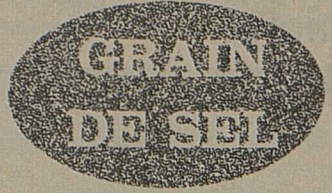
39.50

+ Fr. 1.— par 12 cm



Charles Vogele

Maisons de mode CV à: Bâle, Berne, Bienne, Brigue, Buchs, Coire, Delémont, Fribourg, Lausanne, Lucerne, Rorschach, Sion, Schwyz (Mythen-Center), Soleure, Saint-Gall, Thoune, Uznach, Wetzikon, Wil, Winterthur, Zürich (Letzi-park), Zürich/Spreitenbach (Shopping Center).



De la lecture

— Une question très délicate nous est posée par une lectrice : « Mes enfants aiment lire. Ils sont trois, âgés de douze à quatorze et seize ans. Est-ce que je dois exiger qu'ils me montrent les ouvrages avant la lecture ? »

— Il nous déplaît de donner des conseils. Les parents doivent savoir, en principe, ce qu'ils ont à faire en pareil cas. Quand j'ai su lire, je me suis jeté sur tous les livres qui me tombaient sous la main. J'ignorais qu'il existait un « index ». Quand j'en fus informé, j'avais dévoré bon nombre de ceux qui figuraient dans ce lexique des « bouquins interdits ». A qui la faute?... Je ne cherche pas à le savoir. C'est du passé. Cette boulimie de lecture m'a-t-elle été profitable ou néfaste ? Le fait d'avoir lu tout et n'importe quoi ne m'a jamais mis l'esprit à l'envers que je sache, ni transformé en mauvais sujet. Mes fils auxquels je laisse une grande liberté dans ce même domaine, me paraissent équilibrés. Nous discutons très franchement des auteurs et du contenu des ouvrages comme nous analysons les émissions de TV, les films donnés dans les cinémas d'ici et d'ailleurs et tous les problèmes de la vie moderne. Nous ne jouons pas à cache-cache. Jusqu'à preuve du contraire personne ne triche. Cependant, lorsque l'un de mes garçons porte son attention sur un bouquin scandaleux mis en évidence dans une librairie ou faisant l'objet de controverses dans la presse, il me demande de quoi il s'agit et l'autorisation d'en prendre connaissance. Je la donne ou la refuse. Selon leur âge, mes fistons ont droit à des livres qu'ils peuvent comprendre. Tout est là. S'ils sont à même de les « digérer », je ne m'oppose pas à ce qu'ils les lisent. En revanche, je les invite à nous dire ce qu'ils en pensent. Alors de passionnants dialogues s'engagent en famille dont chacun tire profit. Voilà le système que j'ai adopté, Madame. S'il vous convient copiez-le ! Je ne vous demanderai aucun droit de « reproduction ».

Isandre

La cantate « Images du Valais » dédiée au directeur de l'UVT

SION. — La cantate « Images valaisannes » présentée samedi soir en création à la salle de la Matze, dont le texte est signé par M. André Patrik, poète, collaborateur de la radio et de la télévision et la musique par M. Pierre Chatton, compositeur et directeur, a été dédiée à M. Fritz Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme (UVT). Avant l'exécution de la pièce, les deux auteurs ont remis à M. Erné la partition musicale et le texte. La cantate « Images valaisannes » comme son nom l'indique (raconte et chante les beautés de notre canton et les us et coutumes de sa population).

Tout un chapitre est réservé aux villages valaisans ou à nos stations touristiques.

Cette pièce, qui n'a pas été composée dans un but commercial, pourrait à l'occasion devenir un document de valeur sur notre tourisme valaisan. M. Erné a remercié les auteurs pour leur délicate attention, transmettant les remerciements de toutes les stations valaisannes.

Voici d'ailleurs le début du chapitre si bien mis en évidence par M. André Patrik :

« Tous les villages de nos montagnes
Sont des fleurons qu'il faut aimer
Du val d'Illeiez au val de Bagnes
Ils ont des noms bien renommés
Il y a si ma mémoire est bonne
Vraiment bonne et toute bonne
Champéry et puis Verbier
Tous ces villages de nos vallées
A les nommer nous font rêver
Champéry et puis Morgins
Champex-Lac et puis Finhaut
Mais il y en a qui dans la mêlée
Sont bien moins facile à trouver

« Conflit entre autorité et liberté » ?

SION. — La traditionnelle journée des jeunes a été fixée au samedi 17 février prochain, dans la grande salle de la Matze. Voici le programme qui a été retenu pour la circonstance

A 14 heures, M. Marcel Clément, licencié en philosophie et sociologie, rédacteur en chef de *L'Homme nouveau* parlera du thème de toute actualité : « Y a-t-il conflit entre l'autorité et la liberté ? »

M. Roger Bonvin, président de la Confédération, assurera la présentation et l'introduction de cette demi-journée.

Après une pause M. Marcel Clément répondra aux questions écrites qui auront été formulées.

Mgr Adam, évêque du diocèse célébrera ensuite la sainte messe à l'église de Saint-Guérin.

Jeunes gens et jeunes filles réservez donc cette demi-journée.



Les deux auteurs remettent le texte et la partition musicale à M. Fritz Erné.

Si vous cherchez
Leuk ou Visp
Il ne faut pas désespérer

Si vous trouvez
Loèche ou Viège
Il faudra vous contenter

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

L'ACCUSÉ NE SE SOUVIENT DE RIEN

SION. — Récidiviste impénitent, J.-M. G., 27 ans, répond devant le tribunal de Sion d'une nouvelle et longue série de délits.

Vois, violation de domicile, délit manqué de vol, violations des règles de la circulation, usage abusif de plaques d'immatriculation : tel est l'acte d'accusation dressé contre G. dont le « palmarès » s'orne d'une lourde liste de délits antérieurs qui lui ont valu de comparaître devant la plupart des tribunaux du Valais romand. Et, pour faire bonne mesure, il faut y ajouter des condamnations prononcées par le tribunal militaire, par une Cour de Marseille (6 mois pour vol) et un tribunal de Vérone (Italie) qui lui a infligé 10 mois de réclusion pour brigandage et vol.

UNE JOURNÉE CHARGÉE !

G. purgeait une peine au pénitencier de Sion lorsqu'il parvint à s'évader, le 1er juillet 1969. Sitôt les murs franchis il prend, dans une voiture stationnée à la place de parc de Valère, un appareil de photo. Puis, rue du Tunnel, il s'empare d'un motorcycle léger avec lequel il se rend à Anzère. Là, il pénètre dans un chalet et y dérobe une somme de 200 francs ainsi que les clés de contact d'une voiture parquée devant l'immeuble. Celle-ci n'a pas de plaques. Qu'à cela ne tienne ! G. va en trouver dans un garage de Saint-Léonard où il pénètre par effraction, faisant main basse sur des outils, une perceuse électrique et des plaques qu'il fixe sur une voiture troquée contre celle d'Anzère. Sur sa lancée, le voici à Granges, où il rafle des mèches, des détonateurs, des explosifs et un manteau de travail. Le voici peu après à Sierre, à l'intérieur de la Coopérative où il est parvenu par effraction. Le cambriolage est fructueux : des timbres des chèques de voyage, une somme de 3000 francs et un lot de montres d'une valeur de 6000 à 8000 francs forment son butin. Mais G. ne s'arrête ni à la valeur ni à la nature de ce qu'il peut dérober. La voiture d'un médecin reçoit sa visite... et est allégée d'une pince médicale, d'un autoscope et d'un stéthoscope ! Puis le voilà parti en direction de Lausanne, conduisant sans jamais avoir été détenteur d'un permis. Bon prince, il charge, en cours de route, un autostoppeur. A Clarens, sur la route mouillée, il dérape, défonce la voiture et... prend la fuite, sans s'occuper de l'état de son passager occasionnel, qui ne paraît pas blessé sur le moment mais qui ressentira par la suite les effets de l'accident.

Tout ce programme, G. l'a accompli en cette seule journée du 1er juillet qui a marqué la réussite de son évasion !

LA TÊTE D'UN AUTRE

L'accident de Clarens a obligé G. à se rendre à pieds à Lausanne. Dans la capitale vaudoise, il « emprunte » un scooter au moyen duquel il se rend à Champéry. On le trouve ensuite à Bex, où il parvient à dérober un passeport établi au nom d'un honorable citoyen du lieu. Bonne affaire : lorsqu'il est interpellé à Genève, où il dormait sous les ponts après avoir violé un domicile et tenté de dérober un portemonnaie dans un sac de dame, c'est l'honorable citoyen de Bex qui devra s'expliquer sur sa présence au bout du lac et démontrer — facilement d'ailleurs — sa parfaite innocence. Alors que G. profite d'un court répit avant d'être appréhendé à Branson (Fully) le 8 juillet 1969.

Mémoire défaillante

Au terme de ce long acte d'accusation, le président de Riedmatten demande à G. s'il reconnaît les faits :

« Je ne me souviens de rien du tout » répond-il. Il a pourtant reconnu ses délits, à l'instruction, et cette brusque amnésie est étrange. Pour son défenseur d'office, M^e Jérôme Roduit, elle sera même très gênante car son client se refuse à toute information susceptible de lui valoir à tout le moins des circonstances atténuantes.

M^e Antonioli, procureur, se fondant sur les conclusions d'un psychiatre appelé, à la demande de G., à examiner ce dernier, concluait d'abord à l'irresponsabilité de l'accusé. Or le juge a demandé un autre examen d'un autre psychiatre qui, lui, ne retient pour G. qu'une responsabilité restreinte. Tout le débat va tourner autour de cette apparente contradiction. Le procureur laisse au tribunal le soin d'apprécier la conclusion à retenir. Dans un cas, c'est un malade mental qui doit être exempté de toute peine, mais soumis à l'internement, dans l'autre c'est une peine de 2 ans de prison qu'il demande, peine complémentaire à celles prononcées à Marseille et à Vérone. M^e Roduit s'en tient à l'expertise la plus favorable et plaide l'acquiescement,

l'hospitalisation de son client et les frais à la charge du fisc.

LE JUGEMENT

Le tribunal retient la thèse de la responsabilité restreinte et condamne G. à 2 ans d'emprisonnement, au paiement des indemnités réclamées par les parties civiles et aux frais. La peine est complémentaire à celles de Marseille et de Vérone.

Après la lecture du verdict, le président s'adresse au condamné :

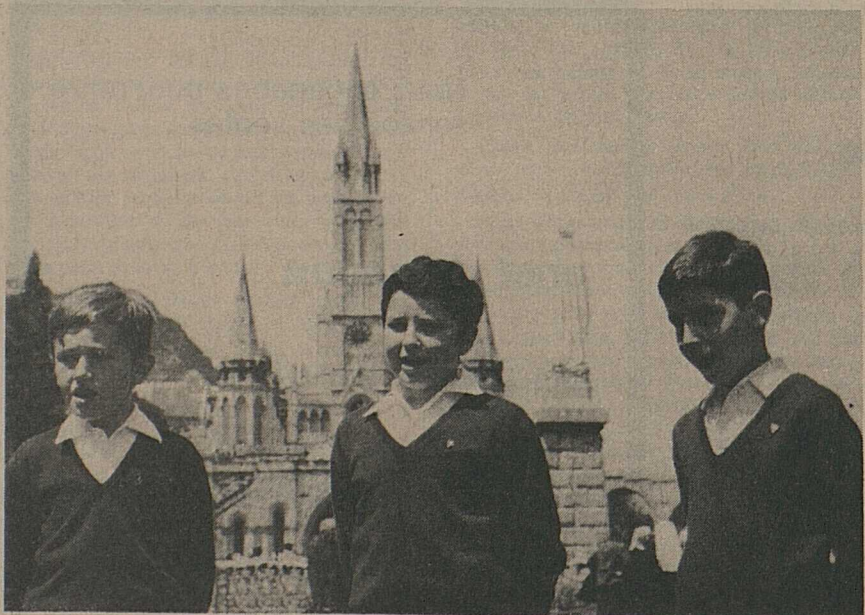
— Vous avez bien compris, G., la peine qui vous est infligée ? Réponse de G. : « Je lirai tout ça dans le jugement » !

Interpellé au terme de la plaidoirie de son défenseur d'office pour savoir s'il avait quelque chose à ajouter, l'accusé avait répondu : « Non. Je n'ai pas assez d'imagination pour raconter tout ça... »

Espérons que le condamné, à défaut d'imagination, s'en tiendra à la réalité pour comprendre son intérêt à rentrer dans le bon chemin.

gr

Les Petits Chanteurs de Lourdes à Sion



Vous les connaissez peut-être si vous êtes allés déjà à Lourdes. Ils sont connus et appréciés dans le monde entier. Une trentaine de garçons, une dizaine d'adultes. Qui chantent. Qui chantent merveilleusement.

Sous le patronage de la Schola des Petits chanteurs de Notre-Dame, ils

donnent mardi soir, 13 février à 20 heures, un concert à l'église du Sacré-Cœur. Venez nombreux les apprécier dans leur répertoire religieux et profane (folklorique, populaire).

Le mercredi 14 février, ils donneront un concert dans l'église de Val-d'Illeiez à 20 heures.

Candidats députés suppléants de Sion

SION. — Une petite erreur s'est glissée dans notre liste des candidats députés suppléants de Sion. Elle s'établit comme suit : MM. Paul Studer, Bernard Launaz, Bernard Micheloud, Michel Théler et Georges Zufferey.

**Nouvelliste
votre
journal**

Vos annonces à Publicitas | **Tél. 3 71 11**

MANPOWER, C'EST POUR VOUS être payé tout de suite et être bien payé. Appelez à Sion le No 2 05 95, à Monthey, le No 4 22 12.

Partout maintenant grande action: Incarom avantageux comme jamais.
Incarom.
Au prix magique.

- Une nouvelle attraction à LA PLACETTE
- Une nouvelle STELLA SUPER

A LA PLACETTE
votre photo gratuite au stand STELLA SUPER



Si le cœur vous en dit :
vous posez devant l'objectif, le petit oiseau fait son œuvre,
vous attendez quelques instants...
et vous recevez **gratuitement** votre portrait photographique
sur une carte postale.

C'est une (gracieuse) invitation de STELLA SUPER

dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 17 février



Nous cherchons
un mécanicien
(mécanique générale)

avec bonnes connaissances de la serrurerie
Age : 25-30 ans
Possibilité d'accéder au poste de chef de fabrication

- Avantages sociaux
- Salaire en rapport avec les capacités

Faire offre écrite
sous chiffre P 36-21840
à Publicitas, 1951 Sion.

grand passage

Genève

cherche

monteurs-électriciens

Place stable
Salaire en fonction des capacités
Restaurant du personnel
Rabais sur tous les achats
Semaine de 5 jours

Faire offres par écrit en joignant photo et copies des certificats des places antérieures.

18-1501

Crans-sur-Sierre
Cherchons

vendeuse ou aide-vendeuse

pour librairie-papeterie-tabacs

Excellent salaire
Entrée mai ou à convenir

Tél. 027/7 26 34

36-21841



Sion

cherche

vendeuse en charcuterie

(avec ou sans apprentissage)

Vous bénéficiez chez nous d'une excellente rémunération (13e mois), de nos prestations sociales bien connues et d'une place de travail très propre et agréable.

Tous les détails complémentaires vous seront communiqués au cours d'un entretien particulier. Veuillez vous adresser par téléphone ou par écrit à

M. Lamon, Bell SA, 8, rue de Lausanne, 1950 Sion, tél. 027/2 10 54

ou directement à

M. Buchwalder, de notre service du personnel, Bell SA, Elsässerstrasse 178 4002 Bâle, tél. 061/43 54 80.

60-153026

Entreprise de gros de la place de Sion (branche construction) engage pour entrée immédiate ou date à convenir

bons manœuvres

comme aide-magasinier-chauffeur et pour la pose d'agencements de cuisine.

Salaire intéressant à personnes capables, avantages sociaux avec caisse de pension.

Prendre rendez-vous par téléphone au 027/2 02 27

36-21722

On cherche

filles d'office

pour le 1^{er} mars.

Restaurant Supersaxo
Sion
Tél. 027/2 18 92

36-1214

Entreprise de génie civil

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chefs d'équipe

ayant si possible de l'expérience.

Travaux intéressants et de longue durée.

Faire offre sous chiffre P 36-21609 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite ou date à convenir

serviceman réceptionniste

Salaire intéressant à personne capable.

S'adresser sous chiffre P 36-900054 à Publicitas SA, Sion.

Gynécologue du centre du Valais cherche pour ses consultations

assistante médicale diplômée

pour le 1^{er} mai.

Ecrire sous chiffre P 36-21780 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

sommelières

Travail en trois équipes. Salaire élevé, nourries et logées.

Pavillon des Sports, Sion
Tél. 027/2 20 07

36-1308

Aide-magasinier

trouverait place intéressante et bien rétribuée dans garage de la place, agent général de marque française.

S'adresser sous chiffre P 36-900053 à Publicitas SA, Sion.

Nous engageons pour notre service des ventes

chef de rayon

ou jeune vendeur

pouvant être formé en qualité d'assistant au gérant.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle.

Entrée immédiate ou à convenir.

Si vous vous intéressez à un travail varié, avec une semaine de 5 jours et les avantages des grandes entreprises, n'hésitez pas à vous adresser à



MARTIGNY
Tél. 026/2 32 33

36-3000

La nouvelle télécabine de la Belalp



NATERS/BLATTEN. - Au début de cette année, le bourg haut-valaisan de Naters a fait une entrée remarquée dans le tourisme valaisan, grâce à l'aménagement de la région de la Belalp.

De nombreux promoteurs ont en effet réalisé que ce secteur alpestre pourrait constituer un atout de premier ordre dans le développement économique-touristique de la commune. Mais encore fallait-il que ces « montagnes à vaches », offrant d'innombrables possibilités pour la pratique du ski, soient équipées en fonction des exigences du tourisme actuel. Elles furent d'abord reliés à partir de Blatten par une télécabine permettant le déplacement de 365 personnes à l'heure. Il s'agit là d'un moyen de transport unique en son genre dans le pays puisque ses possibilités pourront être doublées au moment où le besoin s'en fera sentir. Il suffira de lui ajouter un câble porteur pour qu'une deuxième cabine de 80 places puisse également circuler entre 1331 m et 2095 m d'altitude sur une longueur de 1777 m exactement.

De la station supérieure, deux téléskis, pour l'instant, conduisent les skieurs au centre de départ d'innombrables pistes partant de l'altitude de quelque 2500 à 2700 m. Un de ces remonte-pente, celui du Sparrhorn, a, avec ses 2450 mètres de lon-

gueur, la particularité d'être le plus long du pays. Tels sont en résumé les renseignements qui ont été donnés aux représentants de la presse suisse lors d'un amical rendez-vous auquel prirent part également plusieurs personnalités : MM. Biderbost, président de la commune, Zenklusen, vice-préfet du district, Pfaffen, curé de la paroisse, Anton et Hans Kalbermatten, respectivement inspecteur de la gare de Brigue et patron de Brigerbad, Edmond Salzmann, président du conseil d'administration du téléphérique, Richard Gertschen, conseiller communal et bien entendu M. Hubert Bumann, président de l'Association suisse des téléphériques.

MM. Bumann et Salzmann mirent en relief l'importance de cette nouvelle réalisation, sur laquelle l'abbé Pfaffen appela la protection divine. Puis, pour la première fois officiellement, le gigantesque « oiseau bleu des neiges » prenait son départ pour conduire les invités sur les hauteurs. Rien n'a manqué à cette journée inaugurale, gage d'un bel avenir pour cette merveilleuse région.

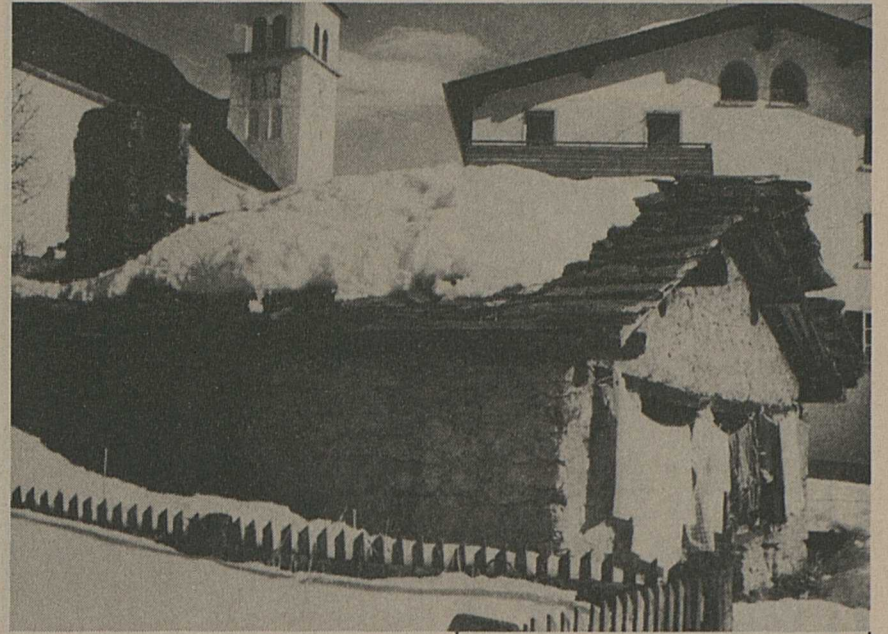
Le Loetschental à l'heure des «tschaeggaetta»



Un «tschaeggaetta» qui consentit à sortir de son ombre pour le plaisir de notre photographe.

LOETSCHENTAL. - Bien que le val du Loetschen ne soit maintenant plus cette vallée perdue d'autrefois, il n'en demeure pas moins que cette attrayante région conserve encore jalousement ses plus significatives traditions. Parmi elles, il sied de relever celle évoquant les «tschaeggaetta», ces masques, plus terrifiants que comiques, sculptés sur place au cours des longues soirées d'hiver et portés durant le carnaval par des jeunes gens désignés pour participer à de «diaboliques» sérénades. Au cours de ces dernières, les participants revêtus de peaux de bête (chèvre ou mouton) et portant de gigantesques cloches de vache, s'imposent un véritable «marathon de la terreur». La nuit tombante, on les entend bien avant qu'ils n'apparaissent, tant ils font un tintamarre indescriptible dont on dit que l'écho doit se répandre jusque sur les sommets environnants afin qu'il soit entendu par les âmes en peine... Il convient en outre d'avoir bon souffle et bon pied pour faire partie de ces farandoleurs dont le rôle se limite également à chasser les mauvais esprits et à faire réfléchir les enfants qui ne sont pas sages... Leur programme prévoit effectivement d'interminables incursions à travers les étroites rues des localités, au cours de frénétiques cortèges. Mais, on n'en est encore pas là pour le moment. C'est d'ailleurs pourquoi, le Loetschental vit actuellement à l'heure des «tschaeggaetta».

Obergesteln le coquet LE LAVOIR CENTENAIRE

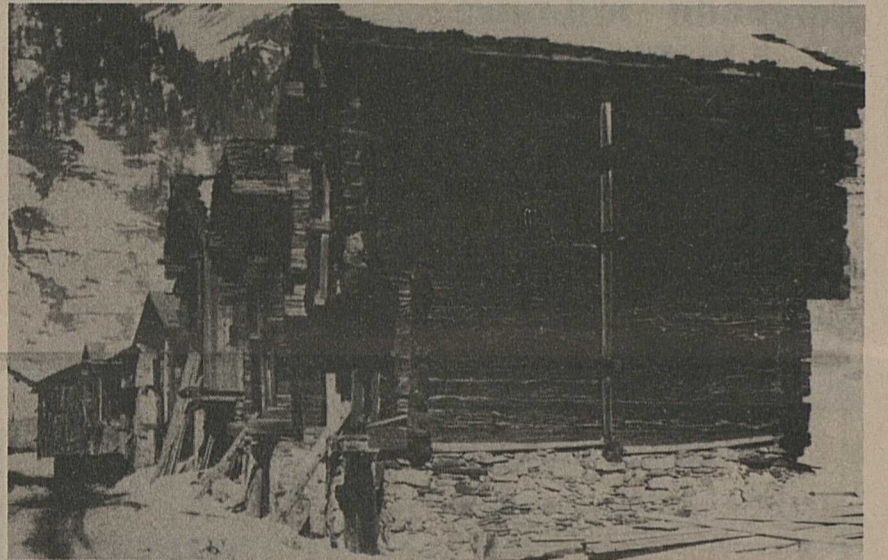


OBERGESTELN. - Ce n'est pas d'aujourd'hui que la rationalisation s'exprime clairement dans le village conchard d'Obergesteln. Il y a effectivement un siècle que les autorités d'antan s'accordèrent pour ériger dans la localité un local communautaire : sous son toit, les lavandières du lieu trouveraient des meilleures conditions pour pratiquer leur pénible métier. Il faut croire que ce modeste établissement atteignit son objectif car de nos jours encore, certaines ménagères ont recours à ses services. Elles prétendent en effet que rien ne vaut ces rudimentaires installations pour obtenir la plus blanche des lessives... tout comme

Pas de programme rigide pour l'utilisation du séculaire lavoir communal. Pour signaler qu'il est occupé, il suffit d'étendre du linge devant la porte d'entrée...

elles affirment participer efficacement à la lutte contre la pollution puisque leur seul et unique produit se trouve être encore et toujours la cendre de bois passée sous l'eau chaude... C'est dans le même local que cette eau chaude est fournie pour les besoins des traditionnelles «boucheries» de campagne.

Le quartier des étables



OBERGESTELN. - Il n'existe certainement pas un village de montagne en Valais où les différentes zones sont aussi bien respectées qu'à Obergesteln.

L'habitat se développe des deux côtés de la route principale. Etables, ateliers divers ont leur propre quartier dans lequel il n'existe aucune habitation. Pourquoi ce rigorisme dont l'origine remonte à un peu plus d'un siècle ? Tout simplement parce que - à la suite des considérables dégâts causés par le gigantesque incendie de 1868 - les autorités cantonales s'accordèrent pour prendre une importante décision se

rapportant à la reconstruction du village détruit. Aucun subside - précisait cet arrêté - ne serait octroyé à celui qui ne reconstruirait pas sa maison selon des données bien déterminées, dans lesquelles on prévoyait que les habitations devaient être de pierres. De là vient donc l'aspect singulier d'Obergesteln qui, en fait d'architecture, ne ressemble absolument pas aux autres villages de la vallée.

Les « six » du Cervin ont regagné leur foyer Deuxième retraite forcée Troisième tentative ?

ZERMATT. - Les six alpinistes qui ont été contraints de quitter le paroi du Cervin en raison des mauvaises conditions atmosphériques, ont regagné leur foyer dans le courant de la journée d'hier. En dépit de leur deuxième retraite forcée, le moral des alpinistes est excellent. Le chanoine-guide Mayor nous a déclaré qu'avec ses

cinq compagnons, il attaquera une nouvelle fois aussitôt que les conditions météorologiques le permettront. Il ne leur reste plus que quelque cent mètres avec de grandes difficultés à gravir pour vaincre définitivement cette terrible paroi. Notons que cette entreprise est suivie avec un grand intérêt par des alpinistes étrangers.

Communiqué important à nos abonnés

CONCERNE : changement d'adresse.

Par suite de la hausse des tarifs postaux, nous nous voyons dans l'obligation de facturer les frais des changements d'adresse selon barème ci-dessous :

Changement d'adresse provisoire, sans date de retour Fr. 1.-
Changement d'adresse provisoire, avec date de retour Fr. 1.50
Changement d'adresse définitif Fr. 1.-
Changement d'adresse pour l'étranger :
les frais seront facturés au retour selon affranchissement effectif.

Les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir, par écrit trois jours ouvrables à l'avance, samedi exclu. Le montant des frais sera joint en timbres-poste ou versé à l'avance à notre compte de chèques postaux 19-274. Les demandes téléphoniques ne seront plus prises en considération.

Le montant de 2 francs qui est demandé par la poste pour les changements d'adresse concerne seulement la correspondance et non pas les journaux.

« Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »

Bulletin de changement d'adresse

Nom :
Prénom :
Filiation :
Ancienne adresse : Rue :
Localité :
Nouvelle adresse : Rue :
Localité :
Changement provisoire : du au
Changement définitif : dès le

Nouveliste

et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE BRIGUE

Louis et Misette Tissonnier

Téléphone (028) 3 10 77

Télex : 38 145

Case postale 263 - 3900 Brigue

Nouveliste

et Feuille d'Avis du Valais

vos
journal

Vos annonces :
Tél. 3 71 11

L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALISÉE RECUEILLE L'APPROBATION GÉNÉRALE



CONCHES. - A l'instar des écoliers de différentes communes de vallées latérales, ceux de Conches vivent actuellement sous le signe de l'école primaire centralisée. Il s'agit là d'une organisation découlant d'un bon nombre de facteurs, parmi lesquels la pénurie du personnel enseignant n'est certainement pas étrangère. Le transport des élèves concernés est assuré par autocars à l'intention desquels un horaire approprié a été établi. Si bien que leurs usagers ne perdent pratiquement pas de temps inutile entre le départ de chez eux et leur arrivée en classe et vice-versa. Si cette nouvelle forme scolaire avait été quelque peu contestée à son origine, elle rassemble actuel-

lement l'approbation générale des populations concernées. On est en effet de l'avis que ce genre de scolarité au niveau intercommunal offre aux élèves des éléments extrêmement positifs, l'occasion d'élargir leurs horizons, tout en bannissant à tout jamais ce sacro-saint esprit de clocher dont on ne saurait trop que faire à l'heure où l'on parle européen.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Monsieur Ulysse PAPILLOUD

notre cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, pieusement décédé à Magnot, à l'âge de 62 ans.

Vous font part de leur profond chagrin :

Madame Ulysse PAPILLOUD-SAUTHIER, à Magnot ;
Monsieur et Madame Pierrot PAPILLOUD-DAYEN et leurs petits Hervé et Jannik, à Magnot ;
Madame veuve Charlot SAUTHIER-PAPILLOUD, ses enfants et petits-enfants, à Magnot, Ardon et Sion ;
Monsieur Anselme PAPILLOUD et famille, à Vétroz ;
La famille de feu Hermann PAPILLOUD, à Conthey ;
Madame et Monsieur Albert CASSOLI-PAPILLOUD et Mademoiselle Sylvie PAPILLOUD, à Monthey ;
La famille de feu Ignace SAUTHIER, à Magnot, Ardon et Lausanne.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Ardon, le mercredi 14 février 1973, à 10 h. 30.

Levée du corps sur la place de l'Eglise.

Prière de ne pas faire de visite.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare L'Union à Vétroz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse PAPILLOUD

membre actif, père de son membre et dévoué caissier Pierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les employés du bureau d'ingénieurs Louis Bonvin à Sierre

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph-Louis BONVIN

père de leur patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité de la Caisse-maladie de l'Ancien Lens

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph-Louis BONVIN

président-fondateur de la caisse-maladie et père de Prosper Bonvin, membre du comité.



La Caisse d'épargne et de crédits mutuels de Chermignon

a le grand regret de faire part du décès de son ancien président du conseil de surveillance et membre fondateur

Monsieur Joseph-Louis BONVIN

L'ensevelissement a lieu à Chermignon, aujourd'hui à 10 h. 30.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.



La classe 1947 de Vétroz-Magnot

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse PAPILLOUD

père de son membre Pierrot.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1911 de Magnot-Vétroz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse PAPILLOUD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare municipale L'Echo de Chippis

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Gérard GENOUD

mère de son membre actif François.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Louisa CRAUSAZ-MARMY, à Domdidier ;
Monsieur et Madame Louis CRAUSAZ, leurs enfants et petit-enfant, à Genève ;
Monsieur et Madame Antonin CRAUSAZ et leurs enfants, à Domdidier et en Australie ;
Monsieur et Madame Alphonse GROSS et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Ernest PILLO-NEL et leurs enfants, à Domdidier ;
Mademoiselle Gabrielle MARMY, à Payerne ;
Monsieur et Madame Joseph MARMY, à Autavaux ;
La famille de feu Joseph CRAUSAZ ;
La famille de feu Adolphe CRAUSAZ ;
La famille de feu Léon CRAUSAZ ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pascal CRAUSAZ

géomètre officiel
ancien conservateur
du Registre foncier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui le 12 février 1973, à l'âge de 86 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Domdidier, le mercredi 14 février 1973, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



La mission catholique italienne de Martigny et environs

a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Anna RESENTERRA

à FULLY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Une messe sera célébrée à la chapelle du collège Sainte-Marie, le dimanche 18 février 1973, à 18 heures.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

Madame Anna RESENTERRA-PAULETTI

décédée à l'hôpital de Martigny, le 12 février 1973, dans sa 47^e année, munie des sacrements de la sainte Eglise.

Vous font part de leur deuil :

son époux, ses enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et cousins :

Monsieur Mario RESENTERRA et ses enfants Paul et Fabio, à Fully ;
Monsieur et Madame Giovanni PAULETTI et leurs enfants, à Freuenbach ;
Monsieur et Madame Adolfo PAULETTI et leurs enfants, à Freuenbach ;
Madame Narcisa RESENTERRA-PAULETTI et ses enfants, à Turin ;
Monsieur Ferdinando PAULETTI et ses enfants, à Arpedo ;
Madame et Monsieur ZANETTI-PAULETTI et leurs enfants, à Giubiasco ;
Madame et Monsieur BROUSA-PAULETTI et leurs enfants, à Losone ;
Madame et Monsieur BOCCADORO-PAULETTI et leurs enfants, à Locarno ;
Madame et Monsieur PIERPAOLI-PAULETTI et leurs enfants, à Padoue ;
Madame veuve Rosa RESENTERRA, à Lamon ;
Monsieur Pietro RESENTERRA, à Lamon ;
Monsieur et Madame Beato RESENTERRA et leurs enfants, à Lamon ;
Madame et Monsieur FACCHIN-RESENTERRA et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur COSTA-RESENTERRA et leurs enfants, à Feltre ;
Monsieur et Madame Octave RESENTERRA et leurs enfants, à Vernayaz ;

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Fully, le mercredi 14 février 1973, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Entreprise Granges-Guérin-Roduit à Fully

a le regret de faire part du décès de

Madame Anna RESENTERRA

épouse de son fidèle employé M. Mario Resenterra.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel de l'Entreprise Granges-Guérin-Roduit à Fully

a la douleur de faire part du décès de

Madame Anna RESENTERRA

épouse de leur cher collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Vélo-Club « Excelsior » de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Madame Anna RESENTERRA

épouse de Mario, mère de Paul et Fabio, belle-sœur de Tavio Resenterra et tante de Philippe Resenterra.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.



La famille MARET-Visentini, confection, à Fully

a le grand chagrin de faire part du décès de leur très chère et dévouée collaboratrice

Madame Anna RESENTERRA

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

UN EXCELLENT CONFÉRENCIER DANS UNE SALLE VIDE



Le docteur Paul Martin
(debout)
présente le conférencier
Gilbert Prouteau.

SION. - Par voie d'affiches et par des communiqués répétés dans la presse, le public sionnois était convié à se retrouver lundi soir, à l'aula du collège, pour entendre l'écrivain-cinéaste Gilbert Prouteau, ancien champion international d'athlétisme. Cette soirée, organisée par le Panathlon-club du Valais, était offerte à la population gratuitement, aucun droit d'entrée n'étant perçu.

La ville de Sion compte aujourd'hui plus de vingt mille habitants. Il est triste à dire que vingt personnes seulement se sont déplacées pour entendre Gilbert Prouteau et voir son film « Cent ans de sport ». Que se passe-t-il ? A quel phénomène devons-nous une telle carence ? On est en droit de se poser des questions. On en vient à se demander également si l'on ne doit pas, une fois pour toutes, renoncer à organiser dans la capitale des conférences, quel que soit le sujet, car ce n'est pas la première fois qu'il en est ainsi.

Par son savoir, son expérience, ses dons de causeur, ses brillantes qualités de conférencier expérimenté ; par la richesse de sa documentation, ses connaissances du sport aussi bien dans la pratique que sur le plan littéraire, Gilbert Prouteau, sait capter un auditoire difficile et satisfaire pleinement sa curiosité.

Il l'a démontré hier soir même en donnant un tour plus familial à son exposé. Salué par M. Henri Gaspoz, vice-président du Panathlon-club du Valais, M. Gilbert Prouteau fut présenté avec bonheur et bonne humeur par le docteur Paul Martin, ancien champion olympique.

Avec une aisance remarquable et un talent exceptionnel, Gilbert Prouteau est remonté aux origines du sport. De ses sources il en est venu à nos jours à travers

les nations et les époques, sans nous lasser un seul instant. Exposé captivant, vivant et singulièrement riche en citations, anecdotes, témoignages aussi puisque l'orateur a pris part à de très nombreuses compétitions internationales ou olympiques.

La soirée s'est achevée par la présentation du film « Cent ans de sport » réalisé par Prouteau auquel on doit autant de livres que de films de grande qualité. Il est vraiment regrettable et affligeant que notre public ait boudé cette soirée.

f.-g. g.

†

La famille de

Monsieur Joseph MORARD

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci spécial à l'aumônier de l'hôpital de Sion, aux médecins et aux infirmières, à la Société de chant, à la section FOBB et à la classe 1904.

Ayent, février 1973.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame Angèle VIRONDA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Chalais, février 1973.

†

La famille de

Madame Cyrille BRUCHEZ-FARQUET

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve, les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Elle remercie tout particulièrement le docteur Contat et l'infirmière Gay.

†

Madame Augusta CARRON-MEX, aux Places ;

Madame et Monsieur Ami PERRAUDIN-CARRON et leurs enfants Marie-Angèle, André, Ginette, Martine et Marie-José, au Châble ;

Monsieur et Madame Michel CARRON-DUMOULIN et leur enfant Pierre-Alain, à Martigny ;

Monsieur et Madame Pierre-André CARRON-BRUCHEZ et leurs enfants Blandine et Nicolas, aux Places ;

Monsieur Louis CARRON, à Montagnier ;

Les enfants et petits-enfants de feu Ernest NANCHEN-CARRON ;

Madame veuve Louise BRUCHEZ-MEX et sa fille, à Champex ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph CARRON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé le 12 février 1973, dans sa 74^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble, le mercredi 14 février 1973, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.

†

IN MEMORIAM

Jérémie MABILLARD



12 février 1972 - 12 février 1973

Déjà une année que tu nous as quittés. Bien dure est ton absence, plus douloureuse encore est la plaie de la cruelle séparation pour nos cœurs qui ont saigné et saignent encore avec toi. Nous étions si heureux que dans nos cœurs meurtris jamais ne régnera l'oubli !

Du haut du ciel tends-nous la main et veille sur ta famille !

Tes enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Grimisuat, le vendredi 16 février 1973, à 19 h. 30.

†

Monsieur Gérard GENOUD, à Chippis ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre GENOUD-BERRUT et leur fille Corinne, à Chippis ;

Monsieur François-Gérard GENOUD, à Chippis ;

Mademoiselle Anne-Martine GENOUD, à Chippis ;

Madame Esther WÖRNER-BRAILLARD, à Lausanne ;

Mademoiselle Yvette WÖRNER, à Cossonay ;

Madame Eva PICHARD-GENOUD-ZUFFEREY et son fils, à Genève ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Andrée GENOUD

née WÖRNER

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenu subitement à Chippis, dans sa 54^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, le mardi 13 février 1973, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : rue du Parapet 1, à 9 h. 45.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

On est prié de ne pas faire de visites.

†

Le personnel
de la Maison Gualino à Martigny

a le regret de faire part du décès de

Madame Emma PONCIONI

née GUALINO

sœur de leur cher patron.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

†

Mademoiselle Gilberte BIOLLAY, à Doréaz ;

Monsieur et Madame Léon BIOLLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey, Alesse, Doréaz, Bex et La Balma ;

La famille de feu Ida BRYAN-BIOLLAY et ses enfants, en Amérique ;

Madame veuve Blanche MOTTET-BIOLLAY et ses enfants, en Amérique ;

Madame veuve Judith GOLLAZ-BIOLLAY, à Chexbres, et ses enfants ;

Madame veuve Célestine HEER-BIOLLAY, à Bougy-sur-Clarens, et ses enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Andrée BIOLLAY

en religion Sœur Lucie

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 62^e année.

Les obsèques auront lieu à l'église paroissiale d'Estavayer-le-Lac, le jeudi 15 février 1973, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

IN MEMORIAM

Madame Marie DUBOIS-MORISOD

née CETTOU

Février 1971 - février 1973

Deux ans déjà que tu nous as quittés. Ton doux souvenir nous reste.

Tes enfants.

†

L'Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs du Bas-Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Bernard BUGNA

épouse de son membre du comité cantonal.

L'ensevelissement, auquel les membres de l'association sont invités à assister, a lieu à l'église de Monthey, aujourd'hui mardi 13 février 1973, à 10 h. 30.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur François LATHION

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs dons de messes, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Nendaz, février 1973.

†

Réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Samuel FOURNIER

vous exprime sa vive reconnaissance et vous remercie de l'avoir ainsi entourée dans son épreuve.

Merci aux nombreuses personnes qui ont tenu à manifester leur sympathie et leur amitié en l'accompagnant dans son dernier voyage terrestre. Merci à toute la population de Nendaz.

Nous le recommandons encore aux prières et au souvenir de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nendaz, février 1973.

†

Profondément touchée de la sympathie que vous lui avez témoignée dans sa cruelle épreuve, la famille de

Monsieur Charles BORGEAUD

vous remercie bien sincèrement de vos messages, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de votre présence aux obsèques, et vous exprime sa plus vive gratitude.

Un merci spécial aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital de Monthey, à M. le curé Conus, aux classes 1903, 1932, 1935 et 1937, à la commune et au Chœur mixte de Bourg-Saint-Pierre.

Monthey, février 1973.

†

La famille de

Madame veuve Jean FILLIEZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de couronnes, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance, ainsi que les locataires de la Bourgeoisie des N^{os} 20, 18 et 16.

Bramois, février 1973.

